

## PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SÉANCE DU 15 DECEMBRE 2021

Le 15 décembre deux mille vingt et un à 9h40, l'Assemblée Générale de l'Etablissement Public Foncier de la Haute Savoie s'est réunie dans les bureaux de l'EPF à ALLONZIER LA CAILLE, sur convocation du Président en date du 22 novembre 2021.

Total des droits de vote				105 Voix					
Au titre de la Communauté d'Agglomération Annemasse-Les Voirons				7 voix					
Au titre de la Communauté d'Agglomération du Grand Annecy				13 voix					
Au titre de la Communauté d'Agglomération de Thonon				7 voix					
Au titre de la Communauté de Communes Arve et Salève				5 voix					
Au titre de la Communauté de Communes Cluses, Arve et Montagnes				6 voix					
Au titre de la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie				5 voix					
Au titre de la Communauté de Communes Faucigny Glières				5 voix					
Au titre de la Communauté de Communes Fier et Ussets				4 voix					
Au titre de la Communauté de Communes du Genevois				6 voix					
Au titre de la Communauté de Communes du Haut-Chablais				4 voix					
Au titre de la Communauté de Communes des Montagnes du Giffre				4 voix					
Au titre de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles				4 voix					
Au titre de la Communauté de Communes du Pays Rochois				5 voix					
Au titre de la Communauté de Communes du Pays d'Evian – Vallée d'Abondance				6 voix					
Au titre de la Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy				4 voix					
Au titre de la Communauté de Communes des Vallées de Thônes				4 voix					
Au titre de la Communauté de Communes Ussets et Rhône				5 voix					
Au titre de l'Assemblée Spéciale				4 voix					
Au titre du Conseil Départemental				1 voix					
Au titre de la Région Auvergne Rhône-Alpes				6 voix					
Membres associés									
Chambre des Métiers et de l'Artisanat				1 représentant					
Chambre d'Agriculture Savoie Mont Blanc				1 représentant					
Chambre Interdépartementale des Notaires				1 représentant					
MEMBRES PARTICIPANTS TITULAIRES		Présent	Représenté	Excusé/Absent	MEMBRES PARTICIPANTS SUPPLEANTS		Présent	Représenté	Excusé/Absent
<b>Titulaires</b>				<b>Suppléants</b>					
DUPESSEY Christian - Président	X			AEBISCHER Christian	X				
ANDRES Sylvie			X	AGERON Pierre					X
ANTOINE Patrick			X	ANDRE Annabel					X
ANTONIELLO Claude	X			ANTHONIOZ-TAVERNIER Elisabeth					X
AUDETTE Laurence			X	ARCHINARD Jacques					X
BALLARA Patricia			X	ARES Christine					X
BASTID Isabelle	X			AUGUSTIN Christophe					X
BEERENS-BETTEX Simon			X	AVOUAC Boris					X
BEL Serge			X	BACH Mathieu					X
BERNIER François			X	BARBIER Daniel					X
BERTHIER Allain			X	BARRY Olivier					X
BLOCMAN Jean-Michel			X	BAUD Jean-Baptiste					X
BOCCARD Bernard	X			BAUDIN Yolande	X				
BOETTNER Charlotte			X	BERTHET Michel					X
BOSLAND Jean-Paul			X	BESSON Stéphane					X
BOUCHER Michel	X			BEURRIER Chrystelle					X
BOURNE Hervé			X	BOISIER Lucien					X
BOUVET Stéphane			X	BOURON Jean-René					X
BUCHARLES Christine	X			BOUVIER Catherine					X
BUFFLIER Daniel	X			BRETON Carole					X
BURNET Jacques			X	CADOUX Christine	X				
CALLET Gilles			X	CAUL-FUTY Laurène					X

<b>MEMBRES PARTICIPANTS TITULAIRES</b>	<b>Présent</b>	<b>Représenté</b>	<b>Excusé/Absent</b>	<b>MEMBRES PARTICIPANTS SUPPLEANTS</b>	<b>Présent</b>	<b>Représenté</b>	<b>Excusé/Absent</b>
<b>Titulaires</b>				<b>Suppléants</b>			
CERIATI-MAURIS Odile	X			CHAPEL Patrick			X
CHABOD Frédéric	X			CHAPON Chantal			X
CHAPPET Philippe			X	CHARVIER Roger			X
CHEMINAL Yves		X		CHEVALIER Laurent			X
CHUINARD Claire		X		COLELLA Rocco			X
CRASTES Jean-Pierre			X	COLLOMB-PATTON Claude			X
CUZIN Agnès	X			CONDEVAUX Patrick			X
DALEX Jacques			X	CONSTANT Jean-Paul			X
DAVIET Roland	X			COURLET Jérémie			X
DE PACHTERE Philippe	X			COURTIN Philippe			X
DEMOLIS Cyril	X			DALL'AGLIO Sandrine			X
DENNE Jean-Claude			X	DE SMEDT Michel			X
DEPLANTE Daniel			X	DELSANTE Serge			X
DEVILLE François	X			DENERIAZ Antoine			X
DOLDO Dominique	X			DOMENGE-CHENAL Michèle	X		
DREME Fabienne		X		DUMONT Patrick			X
DUPERTHUY Denis	X			DUVAND Florence	X		
DUSSAIX Julien		X		FALCONNAT Karine			X
FORESTIER Jean-Paul	X			FAUCON Virginie			X
FOURNIER-Christophe	X			FAVRE Laurent			X
FOURNIER Eric			X	FOL Béatrice			X
FOURNIER-BIDOZ Gérard	X			FOURNIER Christophe	X		
FRANCOIS Virginie			X	GAILLARD Bernard			X
GENOUD Marc			X	GAL Pierre			X
GEORGET Jean-Claude			X	GILET Laurent			X
GILLET Bruno	X			GIRARD Marie-Pierre			X
GREBERT Fabienn		X		GOBBER Renato			X
GUIBERTI Frédéric	X			GRATS Myriam			X
GUICHARD Ségolène	X			HARMAND Jean-Claude			X
GUITTON Christophe	X			HENON Christian			X
GYSELINCK Fabrice			X	HUMBERT Vincent			X
JACQUIER Olivier		X		JACCAZ Yann			X
JACQUIER Pierre-André			X	JACQUESON Philippe			X
LAYDEVANT Christiane			X	JIRO Sarah			X
LETESSIER Alain	X			JOYEUX Benjamin	X		
LOMBARD Gérald			X	JULLIARD Maxime			X
LOMBARD Roland			X	LACHAT Hervé			X
LYONNAZ Bruno	X			LACHENAL Dominique			X
MAIRE Denis	X			LARDET Frédérique			X
MANILLIER Claude		X		LAVOREL Joelle			X
MARULLAZ Aube			X	LAYAT Didier			X
MAS Jean-Philippe		X		LECONTE Patrick	X		
MASSAROTTI Yves		X		MARTEL Mireille			X
MATTEL Jean-Luc			X	MARTINEZ Julian			X
MEDORI Ange			X	MASSEIN Pierre-Louis			X
MEGARD Claire	X			MEHDI Amine			X
MENEGHETTI Marc			X	MERMIN Jean-Pierre			X
MONTCOUQUIOL Julie		X		MILLET-URSIN Marc			X
MUSARD Jean-Paul	X			MODURIER Aurélien			X
NOEL Sylviane		X		MOGENET Jean-Charles			X
OBERLI Gérard	X			MUFFAT-ES-JACQUES Christine			X

<b>MEMBRES PARTICIPANTS TITULAIRES</b>	<b>Présent</b>	<b>Représen té</b>	<b>Excusé/Ab sent</b>	<b>MEMBRES PARTICIPANTS SUPPLEANTS</b>	<b>Présent</b>	<b>Représen té</b>	<b>Excusé/Ab sent</b>
<b>Titulaires</b>				<b>Suppléants</b>			
OSTERNAUD Xavier		X		MULATIER-GACHET Alexandre			X
PASTOR Gérard	X			PACCARD Franck			X
PELLICIER Raymond		X		PALLUD Jean			X
PEPIN Stéphane			X	PATOIS Luc			X
PERDRIX Marie-Luce			X	PEGUET Gilles			X
PERINET Nadine		X		PERISSOUD Jean-François			X
PERRILLAT-AMEDE André		X		PERNAT Marie-Pierre			X
PERY Christophe		X		PEROMET Clément			X
PFLIEGER Géraldine	X			PERY Pierre			X
PODEVIN Christian			X	PESSEY Tony			X
PONCET Christophe		X		PEUGNIEZ Eric			X
POZZO Florence	X			PIGNAL-JACQUARD Marcel	X		
PUGIN Lucas	X			PLAGNAT Pauline			X
RATSIMBA David	X			PRUD'HOMME Philippe			X
REVILLON Bernard	X			PUGIN André	X		
ROGUET Isabelle	X			REMILLON Régine	X		
ROUPIOZ Sylvia		X		ROBLES Rachel			X
SADDIER Martial		X		SERRATE Bénédicte	X		
SBAFFO Maly	X			SOULAT Jean-Luc			X
SCHERMA Sébastien			X	TERMOZ Aurore			X
SEGAUD-LABIDI Nora	X			TERRIER Jean-Claude			X
SONGEON Christophe			X	TREMBLAY-GUETTET Jeannie			X
STEYER Jean-Pierre			X	TRUFFET Jean-Marc			X
TARAGON Sylvie		X		VENNER Laetitia			X
THEVENET Didier		X		VERMELLE Christian	X		
TRABICHET Yannick	X			VIVIANT Gilles			X
TRIMBUR Olivier			X	VOIRIN Pierre			X
VALLI Stéphane	X			VOUILLOT Jean-Michel	X		
VANNSON Chantal	X			VUAGNOUX Jean-Louis			X
VENDRASCO Isabelle		X		VULLIET Jean			X
VINCENT Carole	X			WATT CHEVALLIER Aline	X		
WISZNIEWSKI Ludovic	X			WOLF Pascal			X
<b>Membres Associés (pas de vote)</b>							
SAVIGNY Emeline			X	BESSON Yves			X
BADO David			X	ANDRES Frédéric			X
GRAVIER Séverine			X	KROELY Alain			X

#### **PARTICIPANTS pour l'EPF 74 :**

Philippe VANSTEENKISTE Directeur  
 Marlène CHANCRIN – Loïc ALCARAS – Thomas SABLE (Visio) – Sarra BOUNEMOUR – Coralie DEBRUYNE – Antoine GRANGE – Joanna RIEUPEYROUX

**Total des votants présents ou représentés : 72**

**Etant précisé que pour le vote de la TSE, Monsieur Dominique DOLDO et Monsieur Jean-Paul MUSARD sont partis en cours de séance, portant le nombre de votants à 70 pour ce vote.**

**Le quorum est atteint, l'Assemblée Générale peut délibérer**

**Rappel de l'Ordre du jour :**

⇒ **Point 5 ajouté à l'Ordre du jour**

- 1. Approbation du procès-verbal de la dernière séance**
- 2. Vote : Validation du périmètre de l'EPF au 31 décembre 2021**
- 3. Vote : Election des délégués qui siégeront au Conseil d'administration**
- 4. Présentation des interventions validées au cours de l'année 2021**
- 5. Bilan financier prévisionnel de l'année 2021**
- 6. Bilan à mi-mandat du 4ème PPI : Ajustements financiers et thématiques**
- 7. Vote : Produit de la T.S.E. pour 2022**
- 8. Présentation du Budget Primitif pour l'année 2022 voté en Conseil d'Administration du 19 novembre 2021**
- 9. Sujets non soumis à délibération**

## **INTRODUCTION**

---

*Le Président, Christian DUPESSEY, souhaite la bienvenue à l'ensemble des présents pour cette Assemblée Générale.*

**Désignation du secrétaire de séance :**  
**David RATSIMBA**

*Discours introductif du Président :*

*2021, une année charnière pour les politiques foncières*

*Les collectivités s'emploient à un renforcement de leurs politiques foncières pour assurer un aménagement cohérent du territoire, pour faciliter le parcours résidentiel des ménages et le parcours entrepreneurial des entreprises, tout en préservant les ressources naturelles du territoire.*

*Cette année, les objectifs que nous ont fixés les collectivités en matière de mixité sociale sont atteints malgré l'extinction de leviers de subventions, notamment ceux relatifs au CPER 2015-2020.*

*Les objectifs en matière d'activité économique sont dépassés. Les collectivités mobilisent de plus en plus la ressource foncière pour faciliter et orienter le développement des activités économiques. L'EPF est perçu comme un outil efficace pour parvenir à cette maîtrise foncière.*

*Pour répondre aux demandes des collectivités, l'EPF doit ajuster ses modalités d'intervention (PPI).*

*Premièrement, un ajustement financier proposé par le Conseil d'Administration qui augmente notre capacité d'intervention de 150 à 230 millions euros pour permettre à l'EPF de donner suite aux demandes de nos membres et préserver une capacité d'investissement pour les deux années restantes du PPI.*

*Deuxièmement, un ajustement thématique pour que cette maîtrise foncière par l'EPF contribue prioritairement à la création de logements aidés (accession et location) et à l'ancrage des activités économiques. Cette nouvelle feuille de route affirme l'engagement de l'établissement auprès de ses membres pour les soutenir dans l'application des politiques foncières et faciliter la mise en œuvre de l'objectif d'une Zéro Artificialisation Nette.*

*Dans ce contexte, il est important de rappeler le principe fondateur de notre EPF vis à vis de la fiscalité prélevée. Nous sommes l'un des rares EPF à utiliser les montants perçus par la fiscalité (TSE) dans un fonds de portage exclusivement dédiés aux investissements. La fiscalité ne couvre, ni les frais de fonctionnement, ni de structure. Ils financent uniquement les investissements réalisés pour le compte de collectivités.*

*Concrètement, c'est cette dotation fiscale annuelle qui permet à l'EPF de mobiliser des emprunts et démultiplier sa capacité d'intervention.*

*En comparaison aux autres EPF, notre EPF est l'un des plus efficaces de France car il prélève un montant de fiscalité mesuré face aux niveaux records des investissements réalisés. L'indicateur mobilisé pour la comparaison entre EPF est le coefficient multiplicateur. Celui de notre EPF est le plus performant de France : il est de 1 pour 5, c'est à dire que pour 1 euro de fiscalité, l'EPF investit 5 euros sur son territoire. Jusqu'à présent, la croissance de l'EPF était assurée par sa capacité d'endettement, mais elle atteint désormais son niveau maximum.*

*Pour assurer à l'EPF les moyens nécessaires à la mise en œuvre du PPI ajusté, il est primordial d'adapter également le produit de la fiscalité. L'augmentation proposée par les*

*administrateurs est la seule solution viable identifiée pour poursuivre notre travail d'accompagnement auprès des collectivités.*

*Cet ajustement, ce n'est pas un choix arbitraire de la part du Conseil d'Administration, il répond à des problématiques qui touchent notre territoire. Voici quelques chiffres éloquentes de l'activité de l'EPF qui prouvent, si besoin, l'importance du vote d'aujourd'hui. Entre 2014 et 2021, l'EPF a réalisé 959 actes d'acquisitions pour un prix moyen de 338 000€. Sur la période de 4 ans de 2014 à 2017, la valeur moyenne d'une acquisition était de 205 000€. Sur les 4 années suivantes, de 2018 à cette année 2021, le coût moyen d'une acquisition par l'EPF est de 470 000€.*

*C'est la résultante de l'enchérissement sans précédent des marchés immobiliers (+70% en 10 ans). Dans le même temps, le niveau de la fiscalité prélevée par l'EPF est resté stable. Cet enchérissement des marchés réduit donc mécaniquement notre capacité d'intervention. De fait, pour une même somme investie, nous maîtrisons moins de foncier qu'auparavant.*

*L'ajustement amené à être voté aujourd'hui n'est pas le fruit d'un dérapage des élus de l'EPF que nous sommes tous, il est le constat que notre marché immobilier augmente, et que sans cet effet levier de la fiscalité, bon nombre de nos collectivités ne seraient pas en mesure de produire des politiques foncières à hauteur de leurs ambitions.*

*Sans ces ajustements, l'EPF ne disposera plus des moyens nécessaires à la réalisation des engagements pris auprès de ses membres, à leurs prochaines demandes.*

*Or, parmi ces engagements, notre Etablissement s'est fait, à la demande des collectivités membres, la rampe de lancement de notre Groupement : La Foncière de Haute-Savoie. Vous le savez tous, ce nouvel outil est aujourd'hui très dynamique : plus de 300 logements en BRS votés, 700 en projets ... ces nombreux projets sont issus de portages réalisés par l'EPF. Nous avons créé, nous collectivités, un outil complémentaire à l'EPF mais qui, pour réussir, a aussi besoin de l'EPF : limiter notre action c'est mettre en danger la pertinence de La Foncière 74.*

*Et l'activité économique n'est pas en reste : des locaux commerciaux de centre-ville ou centre-bourg, des ZAE industrielles ou artisanales, le tertiaire, l'hôtellerie-restauration, autant de projets qui nécessitent, avant d'être mis en œuvre par nos collectivités, un portage foncier d'anticipation, dont l'EPF est l'outil adéquat.*

*Et pour aider toujours mieux nos ménages à se loger, et aider toujours mieux nos entreprises à se développer, l'action foncière publique est devenue, sur notre Département, un prérequis indispensable. Ce n'est pas nous, élus qui le disons : ce sont les usagers qui le demandent.*

*Alors évidemment, la fiscalité a un impact sur les contribuables. Mais nous devons nous poser la question : quel serait l'impact d'une intervention publique freinée ? la réponse, nous la connaissons tous : rétention foncière, spéculation, manque de disponibilité pour nos entreprises et nos ménages.*

*Les collectivités souhaitent agir en matière de foncier, l'EPF est donc appelé à s'adapter pour renforcer sa présence auprès des collectivités et leur fournir des moyens à la hauteur des enjeux fonciers du Département."*

**POINT 1.**

**APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA DERNIERE SEANCE**

---

Aucune rectification n'ayant été demandée, le procès-verbal de la dernière séance de l'Assemblée Générale, qui s'est tenue le 17 décembre 2020, est approuvé à l'unanimité.

Erratum : Dans le procès-verbal de la dernière séance du 17 décembre 2020, Madame Claire MEGARD, titulaire à l'Assemblée générale, a été notée « absente, excusée », alors qu'elle était bien présente en visio-conférence.

**POINT 2.****2021-01– VOTE : VALIDATION DU PERIMETRE DE L'EPF AU 31 DECEMBRE 2021**

La population couverte par l'EPF au 31 décembre 2021 est estimée à :

**765 349 habitations pour 258 communes**

L'ensemble des membres est répertorié dans le tableau ci-après :



## MEMBRES DE L'EPF HAUTE-SAVOIE

E.P.C.I. / Collectivités	Nbre collectivités adhérentes	Population*	Délib. de l'adhérent	Validation CA
<b>EPCI adhérents</b>	<b>17</b>	<b>753 398</b>		
CA Annemasse-Les Voirons	12	91 852	24/09/2003	23/12/2003
CA Grand Annecy	34	209 719	13/01/2017	26/01/2017
CA Thonon Agglomération	25	90 994	28/03/2017	19/05/2017
CC Arve et Salève	8	20 374	17/09/2003	19/05/2017
CC Cluses, Arve et Montagnes	10	47 145	12/12/2012	25/01/2013
CC Rumilly Terre de Savoie	17	32 285	06/10/2003	23/12/2003
CC du Genevois	17	48 064	25/10/2004	03/12/2004
CC du Haut-Chablais	15	13 092	12/07/2016	09/09/2016
CC du Pays de Cruseilles	13	16 467	25/09/2003	23/12/2003
CC du Pays Rochois	9	28 782	20/11/2012	23/11/2012
CC Fier et Usse	7	15 918	13/12/2005	27/01/2006
CC des Montagnes du Giffre	8	12 444	05/12/2012	25/01/2013
CC Pays d'Evian - Vallée d'Abondance	22	42 326	03/02/2017	24/03/2017
CC Sources du Lac d'Annecy	7	15 573	16/11/2015	20/11/2015
CC Usse et Rhône	26	21 180	13/02/2017	24/03/2017
CC des Vallées de Thônes	12	19 213	11/07/2017	08/09/2017
CC Faucigny-Glières	7	27 970	09/10/2020	26/11/2020
<b>Assemblée Spéciale</b>	<b>9</b>	<b>11 951</b>		
Servoz		1 076	26/06/2008	12/09/2008
Saxel		491	28/05/2009	11/09/2009
Combloux		2 220	01/03/2011	18/03/2011
Boège		1 870	09/10/2018	26/10/2018
Les Contamines-Montjoie		1 191	10/12/2012	25/01/2013
Praz-sur-Arly		1 272	06/04/2010	21/05/2010
Marcellaz		1 062	15/11/2007	18/01/2008
Onnion		1 338	06/09/2011	23/09/2011
Peillonex		1 431	24/10/2005	18/11/2005
	<b>258</b>	<b>765 349</b>		

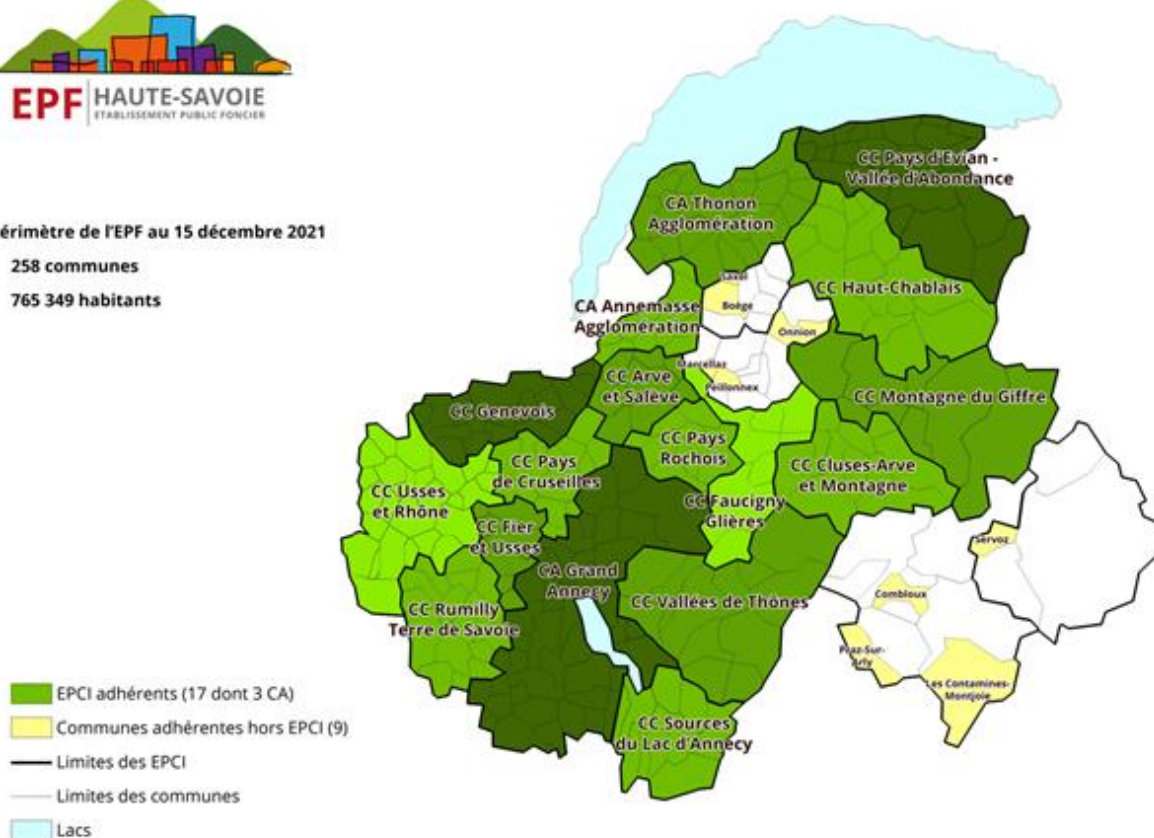




Périmètre de l'EPF au 15 décembre 2021

258 communes

765 349 habitants



Les membres de l'Assemblée Générale, après en avoir délibéré :

- ✓ **VALIDENT** le périmètre de l'EPF au 31 décembre 2021 à 258 communes pour 765 349 habitants

**POINT 3.**

**2021-02– VOTE : ELECTION DES DELEGUES QUI SIEGERONT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'EPF 74**

---

Conformément aux statuts de l'EPF Article 9 :

L'assemblée générale se réunit en séance publique **au moins une fois par an** :

- Elle élit dans les trois mois du renouvellement des conseils municipaux et des EPCI, un conseil d'administration. Art L. 324-3,
- Elle vote le produit de la Taxe Spéciale d'Equipement, sur proposition du conseil d'administration. Art L. 324-4,
- Elle vote les modifications des statuts, sur proposition du conseil d'administration. Art L. 324-2-1,
- Elle valide le périmètre de l'Etablissement Public Foncier au vu des délibérations du Conseil d'Administration.

Le Conseil d'administration lui présente ses délibérations concernant :

- Le Programme Pluriannuel d'Intervention et ses orientations,
- L'état prévisionnel des dépenses et des recettes,
- Les nouvelles adhésions.

Et ceci sous réserve des dispositions de l'article L.324-7 du Code de l'Urbanisme.

Le Département et la Région sont membres de l'Assemblée Générale et disposent d'un droit de vote.

La chambre d'agriculture, la chambre des métiers et la chambre interdépartementale des Notaires sont membres associés et ne disposent à ce titre que d'une voix consultative.


La représentation des membres au sein du Conseil d'Administration est calculée en fonction de la population que représente chaque membre – hormis pour le Département et la Région.

- ✓ Vu les articles 8, 9 et 10 des statuts de l'EPF,
- ✓ Vu le cumul de Populations en vigueur à compter du 1er janvier 2021 – selon le fichier « Populations légales » de l'INSEE pour l'année 2021.

**VOTE : Les représentants au Conseil d'Administration pour le Grand Annecy :**

Les 7 délégués titulaires ou représentés de l'Assemblée Générale doivent élire **1 Titulaire et 3 suppléants** pour siéger au Conseil d'Administration de l'EPF.

Le Président fait un appel à candidature pour ces élections :

Membres de l'EPF 74 	Conseil d'Administration	Conseil d'Administration
	Titulaires	Suppléants
Grand Annecy	BASTID Isabelle	
	A voter en AG	
		A voter en AG
	LAYDEVANT Christiane LYONNAZ Bruno	
		A voter en AG
		PASTOR Gérard PELLICIER Raymond
	PERDRIX Marie-Luce PONCET Christophe SEGAUD-LABIDI Nora	
		A voter en AG
		TRIMBUR Olivier


✓ **SONT ELUS, à l'unanimité au sein du Conseil d'Administration :**

Au titre de **délégué titulaire** :

**1. DAVIET Roland**

Au titre de **délégués suppléants** :


- 1. ARCHINARD Jacques**
- 2. DUPERTHUY Denis**
- 3. CERIATI-MAURIS Odile**

Membres de l'EPF 74 	Conseil d'Administration	Conseil d'Administration
	Titulaires	Suppléants
Grand Annecy	BASTID Isabelle	
	DAVIET Roland	
		DUPERTHUY Denis ARCHINARD Jacques
	LAYDEVANT Christiane LYONNAZ Bruno	
		CERIATI-MAURIS Odile PASTOR Gérard PELLICIER Raymond
	PERDRIX Marie-Luce PONCET Christophe SEGAUD-LABIDI Nora	
		TRIMBUR Olivier

**VOTE : Les représentants au Conseil d'Administration pour la CC du Genevois :**


Les 6 délégués titulaires ou représentés de l'Assemblée Générale doivent élire **1 délégué suppléant** pour siéger au Conseil d'Administration de l'EPF.

Le Président fait un appel à candidature pour ces élections :

Membres de l'EPF 74 	Conseil d'Administration	Conseil d'Administration
	Titulaires	Suppléants
CC du Genevois	CUZIN Agnès	
		GENOUD Marc
		<b>A Voter en AG</b>
	MENEGHETTI Marc	

✓ **EST ELU, à l'unanimité au sein du Conseil d'Administration :**


Au titre de **délégué Suppléant : OBERLI Gérard**

Membres de l'EPF 74 	Conseil d'Administration	Conseil d'Administration
	Titulaires	Suppléants
CC du Genevois	CUZIN Agnès	
		GENOUD Marc
	MENEGHETTI Marc	
		OBERLI Gérard

**VOTE : Les représentants au Conseil d'Administration pour la CC Sources du Lac d'Annecy :**


Les 4 délégués titulaires ou représentés de l'Assemblée Générale doivent élire **1 Titulaire** pour siéger au Conseil d'Administration de l'EPF.

Le Président fait un appel à candidature pour ces élections :

 Membres de l'EPF 74	Conseil d'Administration	Conseil d'Administration
	Titulaires	Suppléants
CC Sources du Lac d'Annecy	A Voter en AG	BOURNE Hervé

✓ **EST ELU, à l'unanimité au sein du Conseil d'Administration :**

Au titre de **délégué Titulaire** : **CHAPPET Philippe**

 Membres de l'EPF 74	Conseil d'Administration	Conseil d'Administration
	Titulaires	Suppléants
CC Sources du Lac d'Annecy	CHAPPET Philippe	BOURNE Hervé

**VOTE : Les représentants au Conseil d'Administration pour le Conseil Départemental :**

Les délégués de l'Assemblée Générale doivent confirmer l'élection **du Titulaire et du Suppléant** pour siéger au Conseil d'Administration de l'EPF.

 Membres de l'EPF 74	Conseil d'Administration	Conseil d'Administration	Assemblée Générale	Assemblée Générale
	Titulaires	Suppléants	Titulaires	Suppléants
Conseil Départemental	A Voter en AG	A Voter en AG	SADDIER Martial	TERMOZ Aurore


✓ **SONT ELUS, à l'unanimité au sein du Conseil d'Administration :**

Au titre de **délégué titulaire** :

**1 SADDIER Martial**

Au titre de **délégué suppléant** :


**1 TERMOZ Aurore**

 Membres de l'EPF 74	Conseil d'Administration	Conseil d'Administration
	Titulaires	Suppléants
Conseil Départemental	SADDIER Martial	TERMOZ Aurore

**VOTE : Les représentants au Conseil d'Administration pour la Région Auvergne - Rhône-Alpes :**

Les 6 délégués titulaires ou représentés de l'Assemblée Générale doivent élire **1 Titulaire et 1 Suppléant** pour siéger au Conseil d'Administration de l'EPF.

Le Président fait un appel à candidature pour ces élections :

 Membres de l'EPF 74	Conseil d'Administration	Conseil d'Administration
	Titulaires	Suppléants
Conseil Régional	A Voter en AG	
		A Voter en AG


✓ **SONT ELUS, à l'unanimité au sein du Conseil d'Administration :**

Au titre de **délégué titulaire** :

**1. GUICHARD Ségolène**

Au titre de **délégué suppléant** :

**1. DUVAND Florence**

 Membres de l'EPF 74	Conseil d'Administration	Conseil d'Administration
	Titulaires	Suppléants
Conseil Régional	GUICHARD Ségolène	
		DUVAND Florence

**POINT 4.**

**PRESENTATION DES INTERVENTIONS VALIDEES AU COURS DE L'ANNEE 2021**

MEMBRE	Collectivité	2019	2020	2021	2022	
Assemblée Spéciale	Marignier - Cœur de Ville (109 rue des Balances)	350 000 €				
	Marignier - Rue du Panloup	807 000 €				
	Servoz - 89 rue du Bouchet		460 000 €	50 000 €	350 000 €	
	Les Contamines Montjoie - Aménagement du Centre			917 000 €		
	Les Contamines Montjoie - ZAE Les Glières				360 000 €	
	Les Contamines Montjoie - Auberge ND de la Gorge				420 000 €	
CA Annemasse-Les Voirons	Ambilly - VLG DUP (ZAC MAULINI - BETONBOIS)	701 380 €		78 546 €		
	Ambilly - (2 rue Branly)	275 000 €				
	Ambilly - (44 rue de Genève)	149 700 €				
	Ambilly (38 rue aristide Briand) préemption RP	1 000 000 €				
	Ambilly - 48 rue de Genève -HELLET			175 000 €		
	Ambilly - 50 rue de Genève		204 500 €			
	Ambilly - 52 rue de Genève		195 000 €			
	Ambilly - 16 clos du Pont noir	540 000 €				
	Ambilly - 27 rue ravier			400 000 €		
	Ville La Grand (ZAC Brami)				470 000 €	
	Ville La Grand (AA) - ZAC 4 rue de la rotonde - SENES				460 000 €	
	Ville La Grand (AA) - ZAC 6 rue de la rotonde - CORDA				390 000 €	
	Ambilly (AA) 29 rue du jura- TOURNIER				660 000 €	
	Vetraz-Montoux (AA) préemption RP BENE "Petits prés"		965 705 €			
	Vetraz-Montoux (AA) "Petits prés" DUP expro				1 229 509 €	
	Vetraz-Montoux (AA) Les petits prés - Amiable-CRAMPPEL COSTA			678 949 €		
	Vetraz-Montoux (AA) Les petits prés - Amiable (DELAJOU- DERUAZ)	8 046 €		550 000 €		
	Vetraz-Montoux 88 rte de Taninges-BOUJARD-DPU			363 750 €		
	JUVIGNY - 40 rte du sorbier - GUIGONNAT			590 000 €		
	CRANVES-SALES- 201 rte de Lucinges T001 -SAUTHIER				550 000 €	
	CRANVES-SALES- 201 rte de Lucinges T002 - FANTI				140 000 €	
	Lucinges - 179 rte du faubourg - RIVOIRE			490 000 €		
	Bonne - 162 rte des Alluaz préemption au prix	300 000 €				
	Cranves-Sales - Les Vignes Rouges	410 000 €				
	Etrembières - Chatillon	500 000 €				
	Annemasse - préemption RP - Av Gare - SCI MOLIERE				884 100 €	
	Annemasse - préemption RP - Av Gare - SCI LUIS				900 000 €	
	Annemasse - 7 rue du petit malbrande	248 000 €				
	Annemasse-Ville La Grand (AA)- 12 rue buchillons - PEGUET (DPU)			3 200 000 €		
	BONNE - 122 rue de Hte bonne-Pallado (DPU)		489 400 €			
	GAILLARD (AA) - 31 rue René Cassin - VIBER Anthime Mouley			4 250 000 €		
	GAILLARD - 18 rue de la paix - feux follets - Cts JOURDAN			0 €		
	GAILLARD - 18 rue de la paix - feux follets - GREILLER adjudication			56 667,27 €		
	GAILLARD - 18 rue de la paix - feux follets - SFINA			17 000,00 €		
	Cranves-Sales - Vetraz (AA) - 967 rte des tattes -GPDIS		3 400 000 €			
	Cranves-Sales - 91 Chemin du Plomb - La Bergue CARISSIMO	365 000 €				
	Cranves-Sales - 109 Chemin du Plomb - La Bergue FELIX	120 000 €				
	Cranves-Sale -109 (bis) Che du Plomb-La Bergue BOUSSALIA	300 000 €				
	Cranves-Sales - 74 Ch des Narulles - A,VUARGNOZ rev prix	1 200 000 €				
	Cranves-Sales - 11 Ch des Narulles - D,VUARGNOZ daton	440 000 €				
	Cranves-Sales - 11 bis Ch des Narulles - D,VUARGNOZ	244 445 €				
	Cranves-Sales - 344 route de la Bergue - CTS BOYADJIAN			360 000 €		
	Cranves-Sales - 6 chemin des sources - CTS SALLAZ			2 000 000 €		
	Cranves-Sales - Les Diambes - Cts BECKET-KULUKUNDIS			0 €		
	Saint-Cergues - 1 384 rue des Allobroges - SCI TARDYMMO				4 000 000,00 €	
	CA Grand Annecy	Veyrier du Lac - Parking Chef lieu	57 840 €	50 000 €		160 000 €
		La Chapelle Saint Maurice - Le Mollaret	450 000 €			93 140 €
Quintal - 7 chemin de la fruitière (DPU)						
Fillière - Ferme centre					400 000 €	
Fillière - Le Bognon			27 200 €		50 000 €	
Veyrier du Lac - Préemption 22 rue de la vouête		240 000 €				
Grand Annecy - Annecy ZAE Pringy rte des Rutys			7 600 000 €			
Grand Annecy - Annecy ZAE Pringy rte des Vernes			868 000 €			
Grand Annecy - Annecy ZAE Pringy rue de la gare			4 000 000 €			
Saint-Jorioz - Route de l'Eglise - CTS CHABROL			1 575 000 €			
Saint-Jorioz - Route de l'Eglise - CTS MONTMASSON			1 575 000 €			
Saint-Jorioz - 109 route d'Annecy - SCI Le Pont Laudon				1 300 000 €		
Chainaz - FDC			37 000 €			
Sevrier - Préemption 10 place de la mairie			180 000 €			
Sevrier - La Folie				220 000 €		
Poisy - 21 chemin du Quart			1 050 000 €			
Cusy - Route des Bauges (BEA SEMCODA)				1 149 898 €		
Epagny-Metz-Tessy - Préemption Chez Dunant 181 AM 20p			1 181 615 €	4 024 €		
Epagny-Metz-Tessy - Préemption Chez Dunant 181 AM 19			763 451 €	910 €		
Chainaz-les-Frasses - Accès commerce multiservices					16 000 €	
Grand Annecy - Groisy 19 ZAE Les Moulilles				450 000 €		
Menthon-Saint-Bernard - Clos Chevallier				52 535 €		
Saint-Jorioz - 31-37 route d'Albertville					550 000 €	
Sevrier - Ancien CERD 248 route d'Epagny			82 000 €			
Chapeiry - Préemption - 26 route du Bois de la Croix			235 000 €			
Annecy - Préemption - 9001 rue de la Cour ALV			1 751 000 €			



MEMBRE	Collectivité	2019	2020	2021	2022	
CA Thonon Agglomération	Douvaine CATA - ZAEI - Les Niollets (DUP) Expro EP1	751 194 €				
	Douvaine CATA - ZAEI - Les Niollets (DUP) Expro EP2		1 205 189 €			
	Perrignier - Les Varcheres (amiable)	377 020 €				
	Perrignier - Les Varcheres (amiable)		379 120 €			
	BALLAISON- préemption 110 rte des Voirons - (MICHEL)				400 000 €	
	Bons en Chablais CATA - DUP Gare (Naranjo-Cretallaz)		501 500 €			
	Bons en Chablais CATA - DUP Gare (Cretallaz Guy - SOLER)				105 000 €	
	Bons en Chablais CATA - DUP Gare (SNCF)				16 230 €	
	Bons en Chablais CATA - DUP Gare (Pereira)				173 260 €	
	Bons en Chablais CATA - DUP Gare (Commune)			71 060 €		
	Bons en Chablais - 47 rte de la poterie (MARCHAND)			450 600 €		
	Bons en Chablais - Centre bourg (SICARD)			367 125 €		
	Bons en Chablais - Centre bourg (Masson-BREEE)			360 000 €		
	Anthy Sur Léman - Rte des Essert AD4			79 497 €		
	Anthy Sur Léman - Rte des Essert AD9	102 201 €		35 970 €		
	Anthy Sur Léman - Rte des Essert ADS			74 547 €		
	Anthy Sur Léman - Rte des Essert			140 184 €		
	Anthy Sur Léman - Rte des Essert AD2			57 387 €		
	Anthy Sur Léman - Rte des Essert AD7			50 259 €		
	Anthy Sur Léman - Rte des Essert AD8			64 713 €		
	Le Lyaud - 10 plce du chp dunant (T001)		323 000 €			
	Le Lyaud - 10 plce du chp dunant (T002)			40 000 €		
	Sciez- préemption 107 rue d'Excenevex	234 000 €				
	Sciez- préemption avenue de l'église (MOGENET)		93 100 €			
	Sciez - 38 route de prégrignier (RIGAL)			0 €		
	Sciez- 933 Rte bonnatrait-SCI MAEVA			430 000 €		
	SCIEZ- 458 rte de Bonnatrait -Laden			557 200 €		
	Sciez- 533 av de Sciez-WIMY			240 000 €		
	Allinges - Grésy ou les Huches	270 000 €				
	Allinges - Noyer Nord		780 000 €			
	Veigy-Foncenex - ZAEI Les Gd Vignes (DUP + EP : expro)		411 110 €			
	Cervens - 2 chemin de ronde (DPU)	170 000 €				
	CC Arve et Salève	Reignier Gare (CC)	185 376 €			
		Reignier Hopital départemental	1 254 657 €			
Reignier (CC) - acquisitions gendarmerie			486 000 €			
Reignier Esery - rte de l'Eculaz		240 000 €				
Reignier Esery - Sur Combes - SAS LA MOUILLE		1 960 000 €				
Reignier Esery - Sur Combes - CST LA MOUILLE		533 333 €				
Reignier Esery - Sur Combes - BRASIER		1 133 333 €				
Reignier Esery - 374 rue de la Gare - SNC REIGNIER		580 000 €				
Reignier Esery - 565 route de l'Eculaz - CTS DESBIOLLES/CHEVALLIER			420 000 €			
Reignier Esery - 2570 route de L'Eculaz			600 000 €			
Pers-Jussy - La Molasse				220 000 €	330 000 €	
Pers-Jussy - Fruitière						
Pers-Jussy - Pers					69 000 €	
Pers-Jussy - Pré Bérard			79 300 €			
La Muraz				320 000 €		
Monnetier Mornex - 1163 Chemin du Dessous		280 000 €				
Monnetier Mornex - ZA des Mouilles			250 000 €			
Arthaz Pont Notre Dame - 512 rte de Reignier AE1				150 000 €		
Arthaz Pont Notre Dame - 512 rte de Reignier AE2				150 000 €		
Arthaz Pont Notre Dame - 20 route de Pont Notre Dame			250 000 €			
Scientrier - 228 route d'Arenthon			499 000 €			
CC Cluses, Arve et Montagnes	Marnaz- 35 rue de la Mairie				250 000 €	
	Magland - Funiflaïne				2 300 000 €	
	Thyez - ZA des Marvays - Les Lanches	189 805 €				
	Thyez - En Bud	52 552 €		457 452 €		
	Thyez - En Bud	765 550 €	99 956 €			
	Marnaz - 63 rue de la mairie (Mme SCOPEL - lots 2 et 17)	120 320 €				
	Scionzier - 3 rue du foron (lots 1 et 5)	154 500 €				
	Scionzier - 3 rue du foron (lots 2 et 4)	142 175 €				
	Scionzier - 3 rue du foron (lot 3)	53 325 €				
	Marnaz - 145 rue de la Fin		2 500 000 €			
	Marnaz - 63 rue de la mairie (Mme MORFOISSE)				180 000 €	
	Mont-Saxonnex - Traversée du chef-lieu		51 040 €			
	Marnaz - 63 rue de la Mairie ( Lecas)		165 000 €			
	Marnaz - 182 avenue du stade (Solliet)			440 000 €		
	Marnaz - Succession Dujourd'hui				515 000 €	
	Marnaz - 531 avenue de la Libération (Perrollaz)					
	Scionzier - 1 rue des Ecoles		288 000 €			
	Cluses - 1 rue des Buttes			600 000 €		
	Marnaz - 13 rue du 8 mai 1945 - Bibollet - Copro Le Baltimore		39 000 €			
	Marnaz - SCI BIBOLLET copro Le Baltimore		134 000 €			
	Marnaz - Copro Baltimore - Bibollet T3/Commerce/Garages			242 700 €		
	Marnaz - Copro Bargy - Bibollet Commerce			63 800 €		
	Marnaz - Copro Bargy - Pereira			155 000 €		
	Marnaz - Copro Bargy - Bourqui			158 000 €		
	Marnaz - 226 rue du Battoir			178 000 €		
	Marnaz - 215 rue du Battoir - DI EDOARDO			199 000 €		
	Cluses - 4 rue de Bossey - Gay			30 000 €		
	Cluses - 4 rue de Bossey - JFM Promotion			117 000 €		
	Marnaz - Copro Bargy - SCI L'Océan			195 000 €		
	Le Reposoir - Restaurant La Chartreuse (murs + fonds)			790 000 €		
	Marnaz - Copro Bargy - Boulangerie Valentin (murs )			200 000 €		
	Marnaz - Copro Bargy - Boulangerie Valentin (fonds)				520 000 €	
	Marnaz - Copro Baltimore - Dujourd'hui			48 000 €		
	Marnaz - Copro Bargy - Cvitko			138 000 €		
	Marnaz - Copro Bargy - Rapin			87 000 €		
	Mont-Saxonnex - Pincru - Gros-Balland				15 000 €	
	Mont-Saxonnex - Pincru - Vidal				15 000 €	
	Mont-Saxonnex - Pincru - Moenne Loccoz				100 000 €	
	Marnaz - Copro Bargy - Debalme			11 000 €		
	Cluses - 6 rue de Bossey - Bouteille				402 000 €	
	Cluses - 6 rue de Bossey - Mino				418 000 €	
	Marnaz - Copro Bargy - Jordanidis			148 000 €		
	Marnaz - 215 rue du Battoir - SCI Depim				271 000 €	
	Marnaz - 221 rue du Battoir - Sevimmo			217 000 €		
	Marnaz - 221 rue du Battoir - Topracki				250 000 €	
	Marnaz - Le Bargy - Reste à acquérir				800 000 €	
	Marnaz - Av du Mont-Blanc - Bar-restaurant - Pernat				450 000 €	
Marnaz - Copro Bargy - BUSSON			95 000 €			
Marnaz - Copro Bargy - BOURGEON			205 000 €			
Marnaz - Copro Bargy - Fontanel - Préemption			165 000 €			
Marnaz - Copro Baltimore - Bibollet Studio			55 000 €			
Cluses - Usine Breton - 51 impasse des Allobroges				680 000 €		

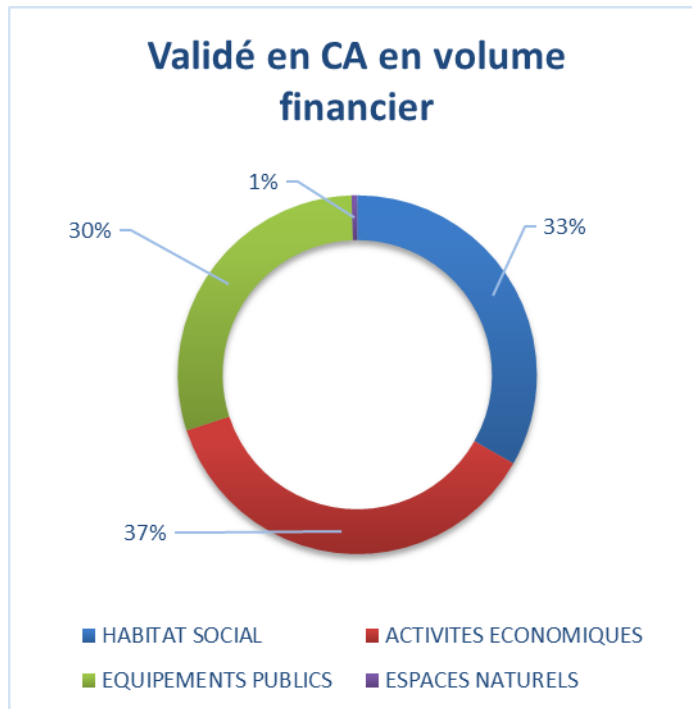
MEMBRE	Collectivité	2019	2020	2021	2022	
CC des Vallées de Thônes	Le Grand-Bornand - Le Chinaillon (M. Pochat-Cottilloux) La Clusaz - L'Envers du Nant - GOY La Clusaz - Montée du Cimetière - Laperrière Dingy Saint Clair - Chef-lieu - Teissier Dingy Saint Clair - Chef-lieu - Favre Le Grand-Bornand - Chinaillon - Roberts Les Villards sur Thônes - Rte de Luidefour - Blanchet-Voyet Thônes - Régie d'électricité Dingy St Clair - Chef-lieu - Tessier Dingy St Clair - ZAE du Glandon Le Bouchet Mt Charvin - Brulin La Balme de Thuy - 39 place de la Mairie - Dupont-Roc Le Grand-Bornand - Clos du Pin - Bastard-Rosset		140 000 €		2 100 000 € 685 000 € 870 000 € 312 000 €	1 554 000 € 6 510 € 389 000 €
CC du Genevois	St Julien en Genevois_ Quartier Gare St Julien - Rte de Lyon - Prémption SCHMID St Julien - Rte de Lyon - Appartement PIAZZA St Julien - Rte de Lyon St Julien - Rte de Lyon St Julien - Plaine de l'Aire Vers les Moulins Beaumont - SIVU Beaupré Archamps - Sur Plan Feigères - 29 chemin de l'école Neydens Neydens Collonges sous salève Beaumont - 36 Grand Rue Beaumont - 134 Grand Rue Valleiry pour CCG - L'Acquit Est FEIGERES-meyer FEIGERES - 24 rte de Présilly Vulbens - 1100 Route de Saint-Julien VULBENS - MARPA - Le Carroz		380 000 € 280 000 € 289 050 € 190 000 € 500 000 € 225 000 €		379 569 € 597 000 € 270 000 € 600 000 €	211 265 € 746 000 € 290 000 € 230 000 € 580 000 € 650 000 € 340 000 € 664 000 €
CC du Haut-Chablais	Saint-Jean d'Aulps (Centre vacances Ville de Chelles) Bellevaux - La Cour Le Biot - La Combe Le Biot - La Combe Essert-Romand - Montriond - ZAE Les Plagnettes Lullin - Etablissement Morel Morzine - Zone du Plan Les Gets - 683 route du Centre - Cinéma Morzine - L'Aubergade Saint-Jean-d'Aulps - Favre - La moussière Le Biot - Fonds de commerce boulangerie Les Gets - Route des Alpes - ER Marais pourris		1 090 000 € 236 177 € 60 620 € 1 000 000 €		127 435 € 600 000 €	812 050 € 600 000 € 280 000 € 70 000 €
CC du Pays de Cruseilles	Andilly - Chez Nantaz Allonzier - Prémption Chez Poraz Villy le Bouveret - Les Prés Copponex Cruseilles - 20 rte des Dronières		100 000 €		1 200 000 €	78 000 €
CC du Pays Rochois	Saint-Pierre-en-Faucigny (Les Laquets) Saint-Pierre-en-Faucigny (Les Laquets) Saint-Pierre-en-Faucigny (Les Laquets) Cornier Eteaux - champs de la gouthete La Roche sur Foron - ZA les Afforets La Roche sur Foron - Av Lucien Rannard		66 780 € 380 660 €		128 420 € 90 645 € 997 237 €	
CC Faucigny-Glières	Bonneville - Ecoquartier - plateaux 2ème étage Bonneville - Ecoquartier - 2ème étage (appel de fonds 1) Bonneville - Ecoquartier - 2ème étage (appel de fonds 2) Bonneville - Ecoquartier - 2ème étage (appel de fonds 3) Bonneville - Usine Drault Ayze - Bianchetti Marignier - locaux commerciaux centre ville Bonneville - Maison médicale - Site Maria Salin				603 600 € 730 000 €	1 092 665 € 273 166 € 156 095 € 39 024 € 799 500 €
CC Fier et Ussets	La Balme de Sillingy - ZAEI LOMPRAZ - Amiable + expro La Balme de Sillingy - ZAEI LOMPRAZ - Amiable + expro Sillingy - 85 Impasse de la Poste Sillingy - La Courbe La Balme de Sillingy - Les Grandes Raisses Sillingy - Prémption Choisy		37 272 € 149 779 € 320 000 € 450 000 €		11 264 €	405 000 € 245 000 € 154 000 €
CC Montagnes du Giffre	Sixt-Fer-à-Cheval_La Combe de Salvagny Sixt-Fer-à-Cheval_La Combe de Salvagny Sixt-Fer-à-Cheval_Lavoisière Dessus Sixt-Fer-à-Cheval_Lavoisière Dessus Morillon - La Pusaz (Cts BUFFET) Morillon - Les Esserts Mieussy - Sommand (Michon)		33 825 € 199 905 €		3 955 €	2 268 000 € 270 000 €

MEMBRE	Collectivité	2019	2020	2021	2022
CC Pays d'Evian - Vallée d'Abondance	Neuvecelle - 519 route de Grande Rive	1 730 000 €			
	St Gingolph - 2 et 4 rue Nationale		165 000 €		
	Vacheresse - Route du Chef Lieu (Préemption)	55 500 €			
	Châtel - Hôtel Les Combelles		850 000 €		
	Vacheresse - 1007 route du chef-lieu - Préemption		250 000 €		
	St Gingolph - Mairie		450 000 €		
	St Paul en Chablais - OP centre - Puliga				500 000 €
	St Paul en Chablais - OP centre - Barbier				300 000 €
	St Gingolph - La Planche - Benet			55 123 €	
	St Gingolph - La Planche - Chatagny				6 000 €
	St Paul en Chablais - 52 rue ciriel - Bordas			1 175 000 €	
	Abondance - Locaux commerciaux Offaz				877 000 €
	St Gingolph - 30 Quai A Chevallay - Batissier			150 000 €	
	Châtel - 1196 route de Thonon - Garage Prémat			1 570 000 €	
St Paul en Chablais - Hôtel Bois Joli			1 200 000 €		
CC Rumilly Terre de Savoie	Rumilly - 18 rue Montpelaz	90 000 €			
	Rumilly - 26 rue Montpelaz	252 000 €			
	Rumilly - 20 rue Montpelaz				200 000 €
	Rumilly - 21 rue Montpelaz		70 000 €		
	Rumilly - 5 rue des Tours		193 000 €		317 750 €
	Rumilly - 9-11 rue des Tours			804 758 €	
	Rumilly - 7 rue des Tours			332 000 €	36 000 €
	Rumilly - 17 rue des Tours				300 000 €
	Rumilly - 3 rue des Ecoles				
	Rumilly - 5 rue Montpelaz				
	Rumilly - 7 rue centrale	93 000 €	228 000 €	55 000 €	
	Rumilly - 9 rue centrale		70 000 €		
	Rumilly - 3-5 rue centrale				400 000 €
	Marcellaz-Albanais - 13 place de l'albanais		220 000 €		
Rumilly - (préemption rév prix) 12 rue Pierre Salteur			286 226 €		
Rumilly - Préemption avenue Roosevelt - Le Crêt			441 738 €		
CC Sources du Lac d'Annecy	Faverge-Seythenex (le cudray) - DUP expro	585 512 €			1 340 000 €
	Faverge-Seythenex (préemption la Halle, prud homme)	800 000 €			
	Faverge-Seythenex (130 rue Maurice Bourgeois)				38 775 €
	CCSL - GIEZ (les pierrailles) - DUP expro		104 762 €		
	CCSL - GIEZ (les pierrailles amiable)			344 €	
	CCSL - GIEZ (les pierrailles amiable)				
	Faverge-Seythenex (préemption le cudray- SAILLET)	460 000 €			
	VAL DE CHAISE (154 route du Pont d'ombre)	300 000 €			
	LATHUILE (préemption rte de la fruitière MOLLIER 1)	200 000 €			
	LATHUILE (préemption rte de la fruitière MOLLIER 2)	150 000 €			
	Faverge-Seythenex (préemption 328 rue V hugo)	265 000 €			
	Faverge-Seythenex (Préemption) - Clos Favre		70 000 €		
	VAL DE CHAISE - CCSL - BG Transalpine (préemption)		300 000 €		
	VAL DE CHAISE - CCSL - Extension ZAE Thermesay				1 000 000 €
DOUSSARD - Centre - Fanet				400 000 €	
CHEVALINE - Colonie - Asso diocésaine				343 000 €	
CC Usse et Rhône	CC Semine (Clarafond) - ZAC 3 - Indivision FAVRE PERNOU				100 970 €
	CC Semine (Clarafond) - ZAC 3 - Commune	38 845 €			
	CC Semine (Clarafond) - ZAC 3 - ZUCALLI		20 595 €		
	CC Semine (Clarafond) - ZAC 3 - BERNARD SALLET TRUCHET			83 340 €	
	Franclens				24 660 €
	Anglefort	80 000 €			
	Bassy				63 764 €
Bassy				40 050 €	
Frangy Local La POSTE			275 500 €		
Clarafond Arcine - Chef Lieu	250 000 €				
		29 624 430 €	49 444 915 €	50 833 076 €	38 924 983 €
		29 624 430 €	49 444 915 €	50 833 076 €	38 924 983 €

Validé en CA	0 €	0 €	6 324 464 €	37 176 394 €	1 800 000 €	1 300 000 €
PV signée	0 €	0 €	10 216 681 €	1 748 589 €	0 €	0 €
Acte signé	22 748 319 €	43 514 915 €	28 518 265 €	0 €	0 €	0 €
Préemptions Préfectorales	6 876 111 €	5 930 000 €	5 773 667 €	0 €	0 €	0 €
Préemptions révision de prix						
Préemptions Préfectorales révision de prix						

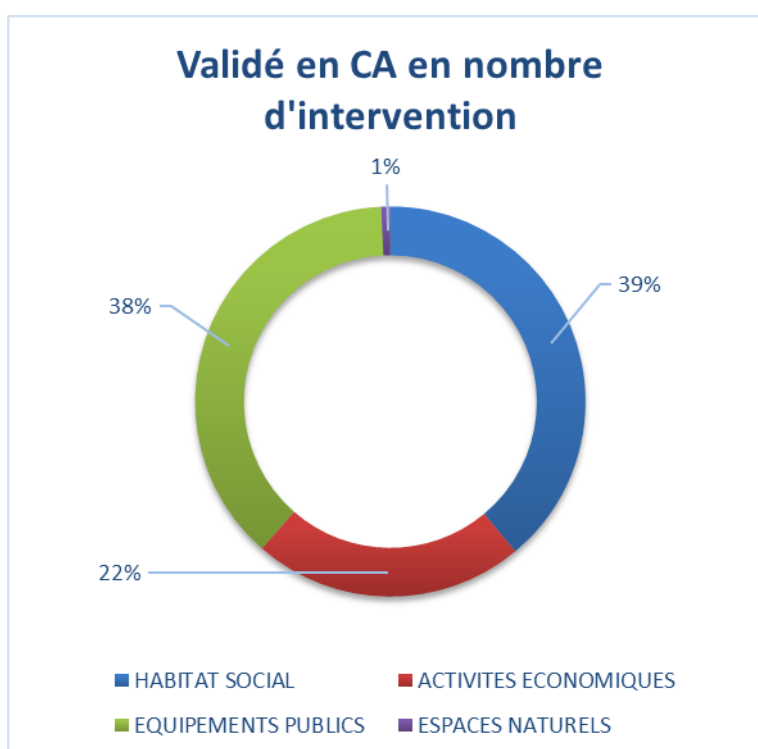
**BILAN DU VOLUME D'ACQUISITION PAR THEMATIQUE**  
**4<sup>e</sup> PPI**  
**SITUATION PREVISIONNELLE AU 31/12/2021**

	Objectif PPI 2019-2023	Validé en CA	PV signées	Actes signés
<b>HABITAT SOCIAL</b>	41%	33%	42%	44%
<b>ACTIVITES ECONOMIQUES</b>	41%	37%	39%	39%
<b>EQUIPEMENTS PUBLICS</b>	17%	30%	17%	16%
<b>ESPACES NATURELS</b>	1%	1%	1%	2%
<b>AUTRES</b> <i>(Secteurs stratégiques* / Hors PPI**)</i>	0%	0%	0%	0%
	100%	100%	100%	100%



**BILAN DU NOMBRE D'INTERVENTION PAR THEMATIQUE**  
**4<sup>e</sup> PPI**  
**SITUATION PREVISIONNELLE AU 31/12/2021**

	Objectif PPI 2019-2023	Validé en CA	PV signées	Actes signés
<b>HABITAT SOCIAL</b>	41%	39%	41%	47%
<b>ACTIVITES ECONOMIQUES</b>	41%	22%	17%	17%
<b>EQUIPEMENTS PUBLICS</b>	17%	38%	40%	33%
<b>ESPACES NATURELS</b>	1%	1%	2%	3%
<b>AUTRES</b> <i>(Secteurs stratégiques* / Hors PPI**)</i>	0%	0%	0%	0%
	100%	100%	100%	100%



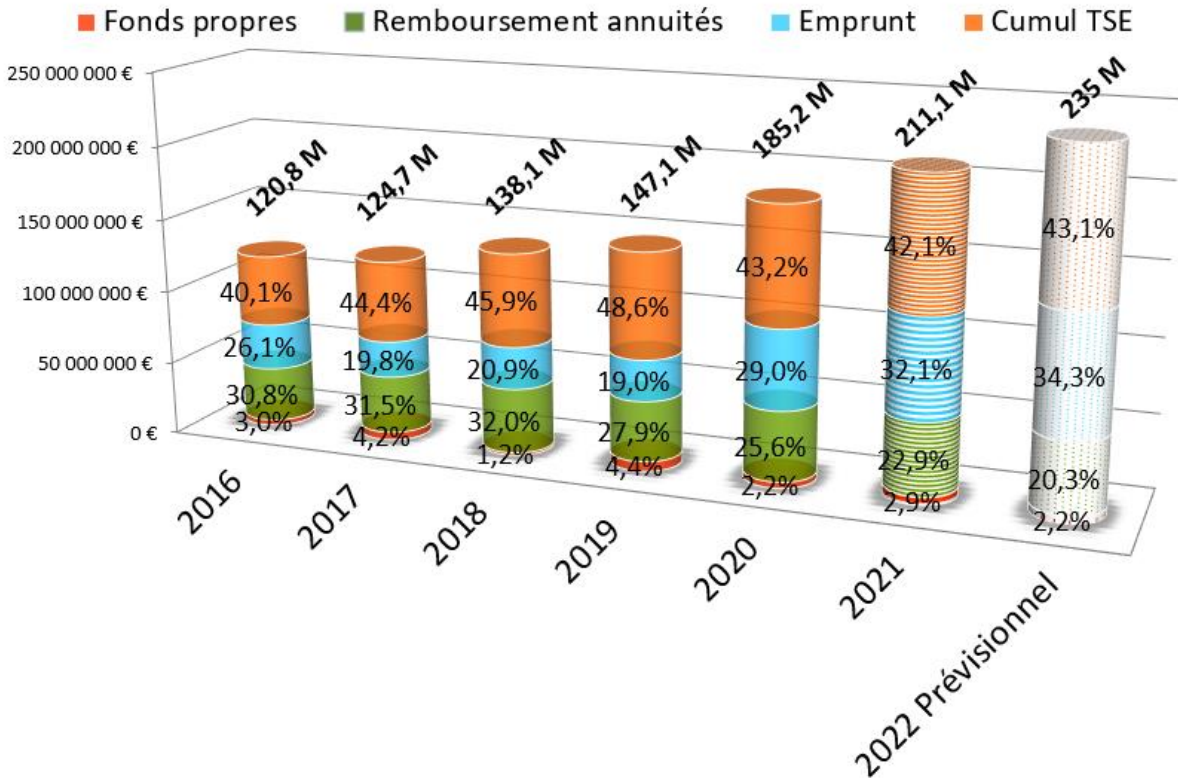
**SYNTHESE DES CESSIONS POUR 2021**

MEMBRE	COMMUNE/OPERATION	SIGNATURE	VALEUR du BIEN					UREES PORTAGE		
			ACTE	Montant € HT	TVA		Partiel / Total	Prévue	Effective	
					sur la marge	sur la totalité				RESTE DU HT
SORTIES DU PATRIMOINE de EPF				1 689 583,20						
PAR ANNEE				1 956 278,75						
2009				2 243 443,44						
2010				3 713 319,28						
2011				4 832 180,23						
2012				5 737 458,19						
2013				6 841 960,08						
2014				5 233 197,17						
2015				5 878 978,37						
2016				9 305 226,91						
2017				13 385 539,04						
2018				13 153 335,37						
2019				19 964 493,37						
2020				11 473 591,67						
GRAND ANNECY	ALBY SUR CHERAN-LES PLATS	A002AD1	oct-2021	551 145,65	1 439,53		137 786,42	Total	4	4
	CHAINAZ LES FRASSES-26 28 30 ROUTE DES MONTS- occupé	A054AB1	mai-2021	577 875,34	50 499,76		34 004,11	TOTAL	6	6
	FILLIERES - EVIRES	L120AC1	mai-2021	34 455,15	270,43		5 742,50	TOTAL	6	6
	FILLIERES - ST MARTIN BELLEVUE Les sauts (pour CD 74)	L245AB1	déc-2021	294 128,61	0,00		171 504,61	TOTAL	10	8
	MENTHON ST BERNARD - 503 RUE ST BERNARD	N176AD1	mai-2021	130 660,74	0,00		13 066,11	TOTAL	10	10
Annemasse Agglo	ST JORIOZ - 253 Rte des Chapelles à SAS Villes et Villages Créations	N242AG	janv-2021	720 912,64	1 182,53		720 912,64	Total	4	3
	AMBILLY - lot C8 C9 - ZAC Etiole (Pour Bouygues Immobilier) (Cession 2)	C008AJ1	sept-2021	3 679 957,24		735 991,45	3 679 957,24	Partiel		
	AMBILLY - lot C8 - ZAC Etiole (Pour Bouygues Immobilier) (Cession 1)	C008AJ1	sept-2021	178 935,54		35 787,11	178 935,54	Partiel		
	AMBILLY - ZAC Etiole rue de la Fraternité (IFSI lot B2 pr Commune)	C008AJ1	avr-2021	-372 224,00		-74 444,80		Partiel	8	6
	AMBILLY - 28 Rue des Ecoles	C008AN1	avr-2021	401 644,67	864,73		201 068,59	Total	10	5
	ANNEMASSE - 3 RUE DU PETIT MALBRANDE Démolition du bâti 09/2021	C012AN1	déc-2021	228 140,22		45 628,04	57 604,74	Total	4	4
	BONNE - 154 impasse du paradis	C040AB1	juil-2021	254 005,13	0,00		25 400,54	TOTAL	10	10
	BONNE - Grésy	C040AA1	juil-2021	113 160,55	0,00		11 316,01	TOTAL	10	10
	CRANVES SALES - 46/56 ROUTE DES PEROSAIS	C084AD1-AD2	nov-2021	243 843,93	510,44		31 043,00	TOTAL	8	8
	Thonon Agglomération	MASSONGY - LES RECORDEAUX	G171AA1-AA2	sept-2021	261 242,10	0,00		26 124,21	TOTAL	10
EXCENEVEX - La Tour		G121AB1	juil-2021	610 337,23		122 067,45	395 008,57	TOTAL	10	4
DOUVAINE - LES NIOULETS SUD (pr Thonon Agglo)		G105AE15	oct-2021	140 443,28	411,63		140 443,28	TOTAL	4	4
SCIEZ - 188 Ch de la renouillère - Lots 11 - Bungalow occupé		G263AH2	juil-2021	152 530,00	461,40		134 226,40	TOTAL	25	4
SCIEZ - 188 Ch de la renouillère - Lots 36-43		G263AH1	juil-2021	273 368,42	664,08		251 498,94	TOTAL	25	3
SCIEZ - Av de l'Eglise Bâti libre		W263AK1	juil-2021	99 002,07	1 175,89		99 002,07	TOTAL	10	1
CC Arve et Salève	SCIENTRIER - 226 ROUTE D'ARENTHON - Occupants	B262AA1	juil-2021	375 308,64	0,00		37 530,90	TOTAL	10	10
	REIGNIER ESERY-86 Ch de Surcombe (Pour La Foncière)	B220AO1	nov-2021	527 854,06	1 007,57		457 854,06	PARTIEL	8	2
	REIGNIER ESERY- 86 Ch de surcombe (pour IP1R)	B220AO1	nov-2021	1 521 698,40	2 702,65		1 524 401,05	PARTIEL	8	2
CC Cluses Arve et Montagnes	SCIONZIER - 15 RUE DU CHATEAU 29-31 RUE DELA CROIX	Z264AB1	août-2021	590 540,32	13 972,07		53 407,98	TOTAL	10	10
	SCIONZIER - 2 AVENUE DE LA LIBERATION Bâti démol	Z264AA1	août-2021	422 959,17		84 591,83	42 295,89	TOTAL	10	10
	CLUSES - 15 Rue de Bossey - Bâti démol	Z01AC1	mai-2021	395 452,62	85 215,47		39 545,28	TOTAL	10	10
	THEYZ - 103 Rue du Nantty - Bâti	R278AC1	sept-2021	555 555,55	1 097,29		174 999,99	TOTAL	10	4
	MARNAZ - La Fin / Les Sages (Voies d'accès)	Z168AA1	déc-2021	147 458,00	0,00		0,00	PARTIEL	20	10
C C de Rumilly Terre de Savoie	RUMILLY - SUR LES FORTS	D225AD1	juil-2021	489 454,50	0,00		61 188,10	TOTAL	8	8
	RUMILLY - Madrid	D225AC1	oct-2021	9 468,00	0,00		0,00	Partiel	10	9
	RUMILLY - Madrid	D225AC2	oct-2021	62 460,00	0,00		0,00	Partiel	10	8
CC du Genevois	VIRY - 76 ROUTE DE FRANGY	H309AC1	nov-2021	658 372,00		131 674,40	65 837,20	TOTAL	10	10
	VULBENS - 290 RUE FRANCOIS BULOZ - Occupé	H314AB1	oct-2021	769 662,80	0,00		77 073,68	TOTAL	10	10
	VERS - 85 ROUTE DE FRANGY	H296AA1	mai-2021	233 913,35	0,00		23 391,29	TOTAL	10	10
CC Pays de Crussilles	BEAUMONT - 590 GRANDE RUE Bâti démol	H031AB1-AB2	oct-2021	303 667,41		50 742,93	37 955,65	TOTAL	8	8
	CERCIER - 25 route de Frangy - Bâti démol	E051AC1	nov-2021	578 436,21	115 687,24		57 843,63	TOTAL	10	10
C C du Pays Rochois	VILLY LE BOUVERET - Sublet d'en bas	E306AB1	fév-2021	0,00	0,00		0,00	Partiel	15	8
	LA ROCHE SUR FORON - 31 RUE DE L'EGALITE	Z224AG1	juin-2021	217 196,12		43 439,22	21 719,63	TOTAL	10	10
CC Usse et Rhône	CHAUMONT - CHAUMONT	K065AA1	janv-2021	95 309,57	340,11		24 287,28	TOTAL	4	4
	FRANCLENS - CHAMPS DE LA FUMAZ	S130AC1	déc-2021	47 684,56	233,59		7 935,87	TOTAL	6	6
CC Haut-Chablais										
CC Faucigny-Glières										
CC Fier et Usse	SILLINGY - Sur Moulin (Grévé du bail avec SOLLAR)	J272AD1	nov-2021	1 094 180,05	8 606,81		180,05	Total	10	4
	LA BALME DE SILLINGY - LOMPRAZ	J026AD2017	juil-2021	137 850,69	1 353,85		137 850,69	TOTAL	4	4
CC Montagnes du Giffres	SAMOENS - 254 RUE DES PETERETS	Z258AA1	déc-2021	1 527 222,58	9 221,02		153 829,38	TOTAL	10	10
CC Sources du Lac d'Annecy	FAVERGES SEYTHENEX - CLOS Favre	T123AK1	juin-2021	71 671,16	324,63		71 671,16	TOTAL	25	1
	FAVERGES SEYTHENEX - 364 Rue des Epinettes/Maurice Bourgeois	T123AF1	juin-2021	599 869,81	2 735,56		524 886,08	partiel SOLDE	8	2
	FAVERGES SEYTHENEX - 432 ROUTE D'ALBERTVILLE - occupé	T123AB1	déc-2021	260 476,19	1 988,96		260 476,19	TOTAL	4	4
CC Pays d'Evian Vallée Abondance	MARIN - Chemin de Poutavin Bâti démol	O166AB1	juil-2021	282 367,90	56 473,58		48 661,30	TOTAL	6	6
	THOLLON LES MEMISES - 168 PLACE DE LA STATION	O279AA1	sept-2021	405 577,46	0,00		40 557,71	TOTAL	10	10
	PUBLIER - ROSAIRES Pr SA MONT BLANC	O218AB1	déc-2021	702 060,53	603,17		341 030,26	Partiel	8	6
	LUGRIN - 27 ROUTE NATIONALE - Occupé	O154AA1	déc-2021	203 240,50	4 000,00		28 324,05	TOTAL	10	10
CC des Vallées de Thones	LA CLUSAZ - 224 ROUTE DE L'ETALE Bâti incendié avt achat	Y080AE1	oct-2021	61 477,12	1 085,82		15 369,28	Total	4	4
Assemblée Spéciale	SAXEL - 66 Rte de la Salle	Z261AB2	mars-2021	215 519,40	0,00		107 759,70	Total anticipé	10	7
				364 129,81	1 175 477,63		10 652 508,85	9 112 901,41		
				<b>Total</b>			<b>Réalisé</b>			
				22 137 529,18			<b>21 016 182,35</b>			<b>1 121 346,83</b>

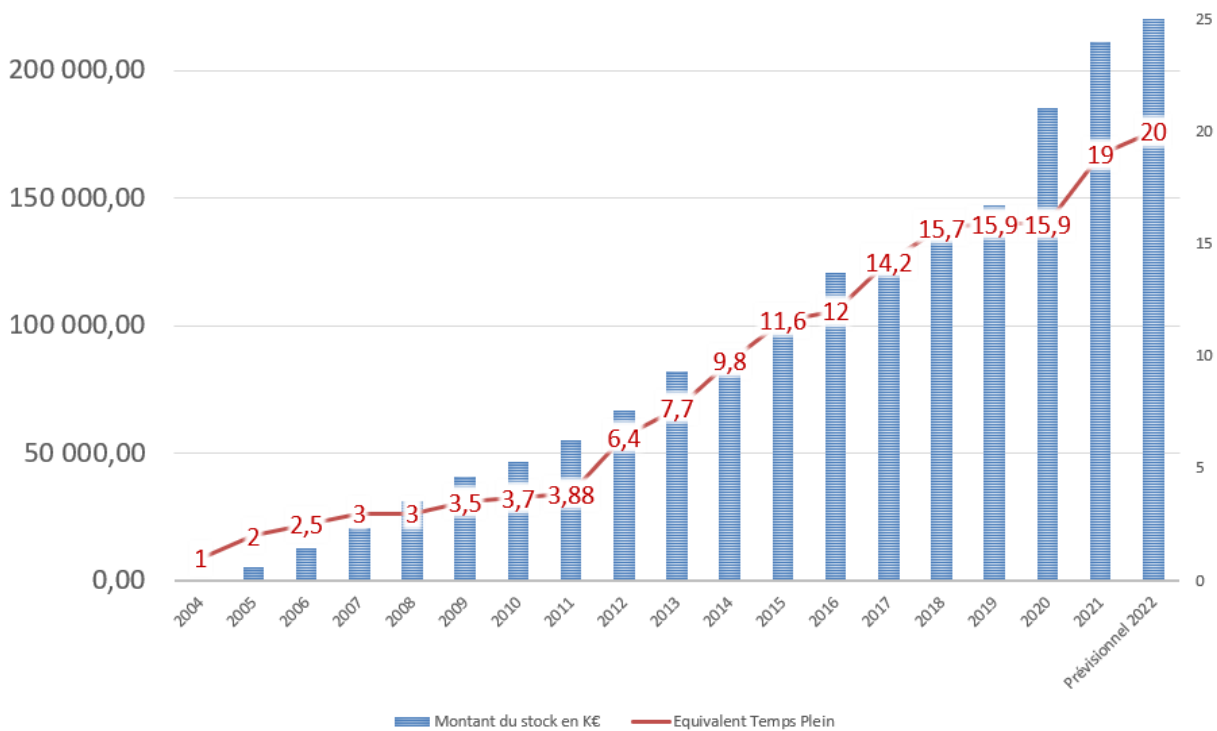
**POINT 5.**  
**BILAN FINANCIER PREVISIONNEL DE L'ANNEE 2021**

<b>Comparatif par Chapitre - Budgétisé / Réalisé</b>		
<b>EPF - Etablissement Public Foncier 74 / 2021</b>		
<b>Chapitre</b>	<b>Budgétisé</b>	<b>Réalisé</b>
<b>Fonctionnement - Dépense</b>	<b>256 281 011,09 €</b>	<b>228 087 759,15 €</b>
011 - Charges à caractère général	53 374 000,00 €	38 259 582,23 €
60121-xx Charges liées au portage	52 820 000,00 €	
61-x à 63-x Charges de fonctionnement	554 000,00 €	
012 - Charges de personnel et frais assimilés	1 430 000,00 €	1 340 974,42 €
014 - Atténuations de produits	100 000,00 €	11 652,43 €
023 - Virement à la section d'investissement	10 775 011,09 €	0,00 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	186 152 000,00 €	185 391 564,95 €
65 - Autres charges de gestion courante	92 000,00 €	18 934,87 €
66 - Charges financières	602 000,00 €	601 208,06 €
67 - Charges exceptionnelles	3 746 000,00 €	2 463 842,19 €
68 - Dotations aux prov. pour risques et charges financiers	10 000,00 €	0,00 €
<b>Fonctionnement - Recette</b>	<b>256 281 011,09 €</b>	<b>35 531 632,65 €</b>
002 - Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)	3 074 424,09 €	3 074 424,09 €
013 - Atténuations de charges	3 092 000,00 €	2 415 198,51 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	212 733 000,00 €	0,00 €
70 - Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, marchandises	25 200 000,00 €	18 869 317,53 €
73- Produits issus de la fiscalité	10 081 587,00 €	8 070 869,75 €
75 - Autres produits de gestion courante	99 000,00 €	2 101 305,67 €
76 - Produits financiers	1 000,00 €	4,90 €
77 - Produits exceptionnels	2 000 000,00 €	1 000 512,20 €
<b>Investissement - Dépense</b>	<b>309 450 423,26 €</b>	<b>64 923 521,14 €</b>
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	5 898 923,26 €	5 898 923,26 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre section	212 733 000,00 €	0,00 €
041 - Opérations patrimoniales	51 872 500,00 €	36 306 766,05 €
13 - Subventions d'investissement	1 000 000,00 €	0,00 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	35 486 000,00 €	22 466 264,66 €
20 - Immobilisations incorporelles	250 000,00 €	96 915,00 €
21 - Immobilisations corporelles	30 000,00 €	18 992,17 €
27 - Autres immobilisations financières	2 020 000,00 €	0,00 €
458103 - MCMA Inter EPFL	40 000,00 €	33 915,00 €
458104 - MCMA Inter EPFL	40 000,00 €	33 915,00 €
458105 - MCMA Inter EPFL	40 000,00 €	33 915,00 €
458106 - MCMA Inter EPFL	40 000,00 €	33 915,00 €
<b>Investissement - Recette</b>	<b>309 450 423,26 €</b>	<b>268 009 852,58 €</b>
021 - Virement de la section d'exploitation	10 775 011,09 €	0,00 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre section	186 152 000,00 €	185 391 564,95 €
041 - Opérations patrimoniales	51 872 500,00 €	36 306 766,05 €
10 - Dotations, fonds divers et réserves	5 898 923,26 €	5 898 923,26 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	24 904 988,91 €	20 048 556,37 €
20 - Immobilisations incorporelles	1 000,00 €	0,00 €
27 - Autres immobilisations financières	29 686 000,00 €	20 228 381,95 €
458103 - MCMA Inter EPFL	40 000,00 €	33 915,00 €
458104 - MCMA Inter EPFL	40 000,00 €	33 915,00 €
458105 - MCMA Inter EPFL	40 000,00 €	33 915,00 €
458106 - MCMA Inter EPFL	40 000,00 €	33 915,00 €

### Evolution du stock de l'EPF74



### Comparaison augmentation du stock et équivalent temps plein





## **POINT 6.**

### **BILAN A MI-MANDAT DU 4EME PPI : AJUSTEMENTS FINANCIERS ET THEMATIQUES**

---

Conformément à l'article XIV des Statuts et sur proposition du groupe de travail constitué par délibération n° 2017-122 en date du 27 octobre 2017, le Conseil d'Administration du 26 octobre 2018 a approuvé à l'unanimité le quatrième Programme Pluriannuel d'Intervention (PPI) pour la période 2019-2023 (délibération 2018-152).

En séance du Conseil d'Administration du 20 mai 2021, le Président informe les administrateurs de l'état d'avancement du PPI en cours, le quatrième. Considérant les volumes d'investissements réalisés en 2019 et 2020 ainsi que les engagements pris, le Président propose aux administrateurs de constituer un groupe de travail dédié à l'ajustement des moyens du 4<sup>ème</sup> PPI. Onze administrateurs se sont portés volontaires pour constituer ce groupe de travail (délibération n°2021-069).

Le groupe de travail s'est réuni le 23 juillet 2021 au siège de l'EPF. Le Président conclut la réunion en rappelant les principaux points ayant été évoqués et ayant fait l'objet d'un consensus :

- Maintien des 4 thématiques d'intervention (logement, activité, équipement, espaces verts) avec une augmentation de la part dédiée à l'activité sans sacrifier celle du logement.
- Réajustement de la capacité d'investissement à 50 millions/an.
- La fiscalité et les dotations sont centrales dans la réponse à l'augmentation de la capacité d'investissement et seront à rediscuter.
- Une fiscalité maximale admise entre 11,61€ (taux actuel) et 16€ à préciser en fonction des potentielles dotations de la Région et du Département.
- Si le Département et la Région conviennent de dotations, elles pourraient se substituer à une augmentation de la fiscalité totale ou partielle.

En séance du 14 octobre 2021, le Président et le Directeur rappellent la nécessité de répondre à la réglementation en vigueur vis-à-vis de la loi SRU et de l'objectif « Zéro Artificialisation Nette ». Ils évoquent également les fortes attentes en matière de planification foncière. Les Plans d'Actions Foncières doivent ainsi être plus largement mobilisés pour améliorer la coordination de l'outil EPF aux besoins de ses membres.

A cette suite, ils conviennent du nécessaire ajustement des moyens dédiés au 4<sup>ème</sup> PPI.

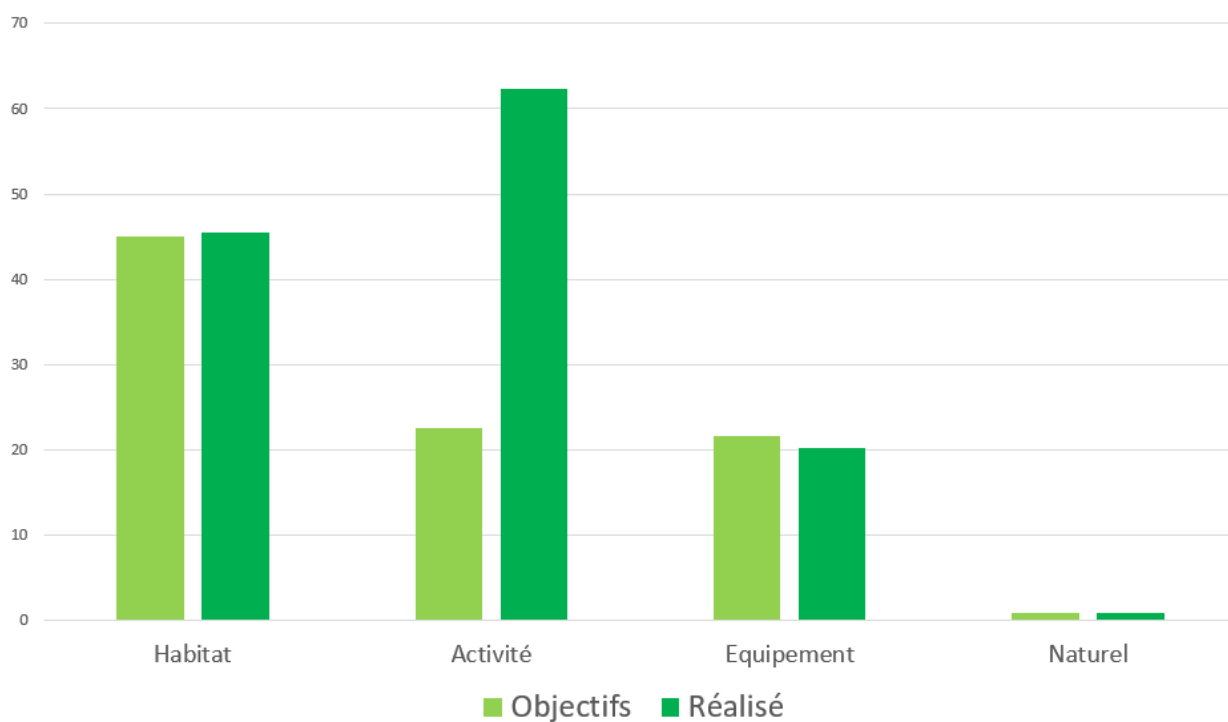
En séance du Conseil d'Administration du 19 novembre 2021, les administrateurs approuvent le bilan et les ajustements du 4<sup>ème</sup> PPI dans les termes suivants :

- Augmenter le volume financier pour assurer à l'EPF une capacité d'investissement plafonnée à 50 millions d'euros annuel. A l'échelle du 4<sup>ème</sup> PPI, le budget prévisionnel initialement estimé à 150 millions d'euros est révisé à un montant de 230 millions d'euros.
- Ajuster l'objectif de la répartition thématique des interventions. La thématique « Activité économique » est dotée de moyens équivalents à ceux mobilisés pour la thématique « Habitat Social ».

Ainsi, les objectifs en matière de répartition thématique des interventions de l'EPF sont les suivants :

- 41 % pour l'habitat social
- 41 % pour l'activité économique
- 17 % pour les équipements publics
- 1 % pour les espaces naturels

Volume d'investissement cumulé  
Ventilation thématique de 2019 à 2021

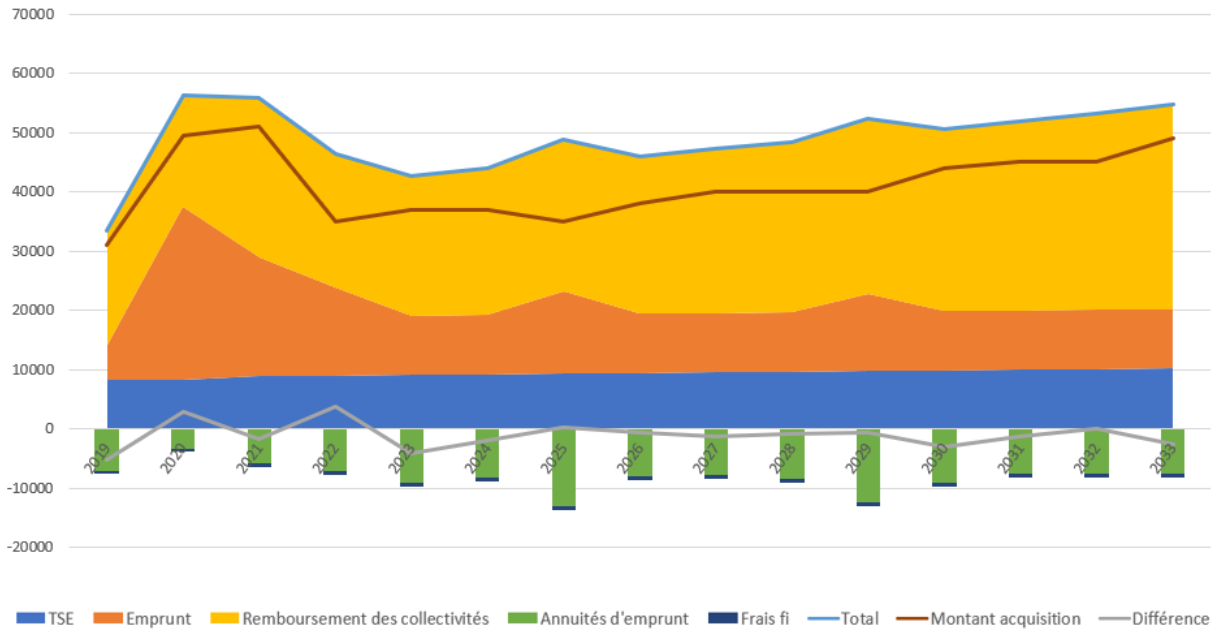




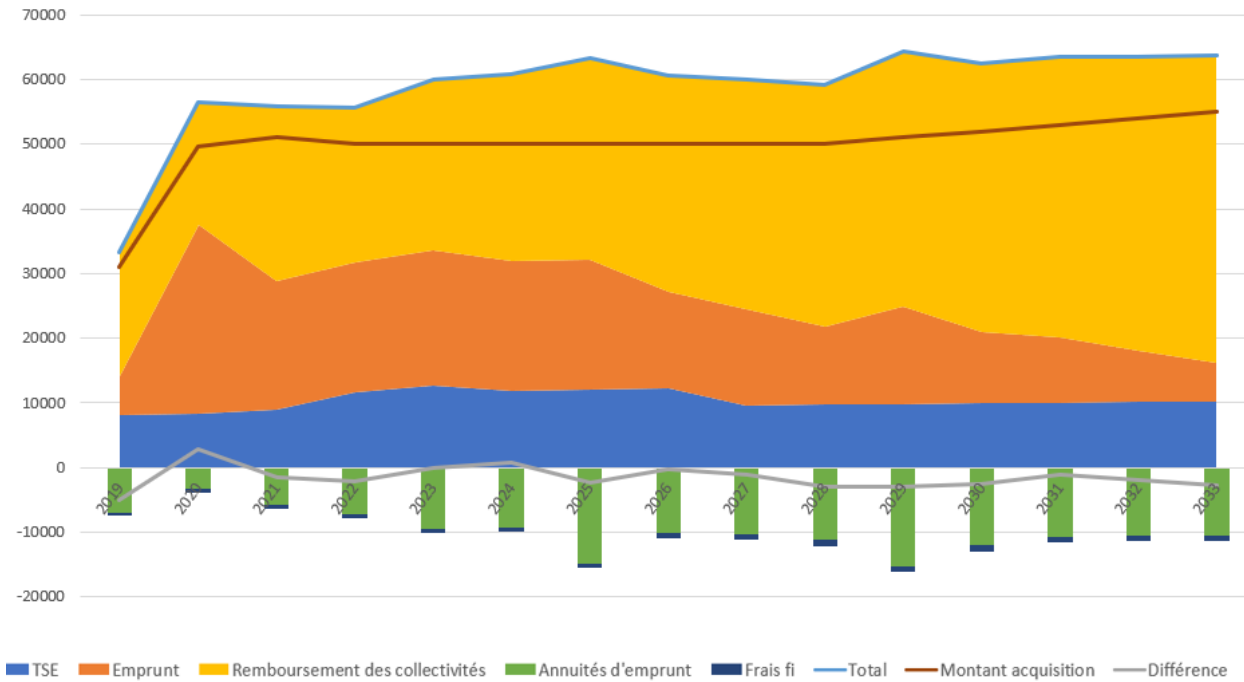
Un financement qui doit suivre la montée en puissance progressive de l'EPF. Optimisation du recours à l'emprunt pour les fluctuations conjoncturelles de l'activité

Un rythme de croisière actuel à 50M €. Les modalités financières ne sont plus adaptées à ce nouveau rythme. Ajustements pour le pérenniser sur les 10 / 15 prochaines années et préserver l'efficience de la fiscalité

### Ante



### Scénario ajusté



## Les conclusions du groupe de travail :

**Maintien des 4 thématiques d'intervention** avec une augmentation de la part dédiée à l'activité sans sacrifier celle du logement.

Réajustement de la capacité d'investissement  
à **50 millions/an.**

La fiscalité et les dotations sont centrales dans la réponse à l'augmentation de la capacité d'investissement

Une fiscalité maximale admise entre 11€ (taux actuel) et 16,50€ à préciser en fonction des potentielles dotations de la Région et du Département.

Si le Département et la Région conviennent de dotations, elles pourraient se substituer à une augmentation de la fiscalité totale ou partielle.

PPI 2019-2023 : 150 M € : 30 millions / an

Voté en CA le 18-01-2019 Del 2019-016

50 % - Habitat  
Social

• 15 M € / an

25 % - l'Activité

• 7,5 M € / an

24 % -  
Equipements

• 7,4 M € / an

1% - Espaces  
Naturels

• 1 M € / an



PPI 2019-2023 ajusté : 230 M € : 50 millions / an

Voté en CA le 19-11-2021 Del 2021-199

41 % pour  
l'Habitat Social

✓ 25,5 M € / an  
jusqu'à la fin du PPI

41 % pour  
l'Activité

✓ 15 M € / an  
jusqu'à la fin du PPI

17 % pour les  
Equipements

✓ 9 M € / an  
jusqu'à la fin du PPI

1 % pour les  
Espaces Naturels

✓ 1 M € / an  
jusqu'à la fin du PPI

**POINT 7.**

**2021-03– VOTE : PRODUIT DE LA TSE POUR 2022**

Conformément aux dispositions de l'article 9 des statuts de l'Etablissement, l'Assemblée Générale vote le Produit de la Taxe Spéciale d'Equipement, sur proposition du Conseil d'Administration.

- Vu le périmètre de l'EPF de la Haute-Savoie au 31 décembre 2021, soit **765 349 habitants pour 258 communes membres** ;
- Vu la séance du Conseil d'Administration en date du 19 novembre 2021, proposant à l'Assemblée Générale de voter un produit de **12 438 815.00 euros au titre de la TSE pour 2022.**

Le Président propose aux membres de l'Assemblée Générale de mettre au vote le produit de **12 438 815,00 euros.**

Ce produit se répartit entre les quatre taxes, selon les bases d'imposition connues en 2021.

**Tableau 1 : Présentation générale de la situation au 27/09/2021 pour le calcul de la TSE 2022**

	TH	FB	FNB	CFE
Bases d'imposition 2021 sans nouveau adhérent	292 176 354	1 083 749 940	2 200 630	315 772 129
Bases d'imposition pour 2021 prévisionnelles	292 176 354	1 083 749 940	2 200 630	315 772 129

**Tableaux 2, 3 et 4 : Rappel de la situation pour 2021 (comparatif prévisionnel / effectif)**

Bases	prévisionnelles 2021	1 335 739 807	1 102 523 776	2 530 183	373 215 976
	effectives 2021 (sauf TH, CFE)	292 176 354	1 083 749 940	2 200 630	315 772 129

Taux	nets prévisionnels 2021	0,175%	0,199%	0,789%	1,160%
	nets effectifs 2021	0,212%	0,189%	0,852%	1,100%

Rappel 2021	TH	FB	FNB	CFE
Bases d'imposition prévisionnelles	1 335 739 807	1 102 523 776	2 530 183	373 215 976
taux nets prévisionnels	0,175%	0,199%	0,789%	1,160%
Bases d'imposition effectives	292 176 354	1 083 749 940	2 200 630	315 772 129
Taux nets effectifs	0,212%	0,189%	0,852%	1,100%
répartition du produit de TSE	619 414	2 048 287	18 749	3 473 493
Dotation compensation perte base TH	2 032 723			
Dotation compensation perte base TFB		95 110		
Dotation compensation perte base CFE				600 391
<b>PRODUIT TOTAL DE TSE PERÇU EN 2021 :</b>			<b>8 888 168 €</b>	

**Tableaux 5 et 6 : Rappel de la situation en 2021**

Produit	montant voté	8 881 547 €			
	montant effectif	8 888 168 €			
€	répartition du produit de	2 652 137	2 143 397	18 749	4 073 884
%	TSE compensations incluses	<b>29,8%</b>	<b>24,1%</b>	<b>0,2%</b>	<b>45,8%</b>

**Tableau 7 : Proposition pour l'année 2022**

2022	TH	FB	FNB	CFE
<b>Total bases d'imposition prévisionnelles 2022</b>	292 176 354	1 083 749 940	2 200 630	315 772 129
<b>Taux nets prévisionnels 2022 selon la répartition du tableau n°6</b>	<b>0,575%</b>	<b>0,268%</b>	<b>1,200%</b>	<b>1,615%</b>
<b>Répartition du produit de TSE</b>	<b>1 680 014</b>	<b>2 904 450</b>	<b>26 408</b>	<b>5 099 720</b>
Dotation compensation perte base d'imposition TH, TFB et CFE	2 032 723	95 110	-	600 391
<b>Montant de la TSE 2021 selon taux prévisionnels :</b>			<b>12 438 815 €</b>	

**Tableau 8 : TSE ramenée par habitants et foyers fiscaux**

	2020-EFFECTIF		2021-EFFECTIF		2022-PREVISIONNEL	
	TSE ménages	TSE entreprises	TSE ménages	TSE entreprises	TSE ménages	TSE entreprises
Montant prélevé	4 762 338,67 €	3 458 670,89 €	2 686 450,62 €	3 473 493,42 €	4 610 871,43 €	5 099 719,88 €
Dotations de compensation			2 127 833,00 €	600 391,00 €	2 080 278,00 €	647 946,00 €
Nombre habitants EPF	759 989		765 349		775 349	
Montant TSE global par habitant	10,82 €		11,61 €		16,04 €	
Nombre de foyers fiscaux EPF	406 386		418 412		421 569	
Montant TSE "ménage" par foyer fiscal	11,72 €		6,42 €		10,94 €	

- Bruno LYONNAZ fait part de la position défavorable du Grand Annecy sur la hausse de la TSE pour 2022, il estime qu'il convient de mettre en place des critères d'éligibilité pour les dossiers à présenter aux Conseils d'Administration.

- Pour Denis DUPERTHUY, au nom du Grand Annecy, est inquiet : une dérive aujourd'hui peut entraîner d'une potentielle dérive demain. Il souligne que lorsque qu'un PPI est adopté, il convient de le respecter. Il est important de réguler les demandes et de rester dans le cadre de ce PPI. Pour lui le niveau de taxe est trop élevé pour les ménages et les entreprises.

- Gérard FOURNIER-BIDOZ précise que mettre en place de nouveaux critères d'éligibilité sur le choix des projets présentés en Conseil d'Administration seraient discriminatoire, et dérogeraient aux principes même du PPI de l'EPF car les collectivités orientent leurs choix et l'EPF est là pour accompagner.

Si l'EPF n'est plus en capacité financière de répondre aux demandes de ses membres, les administrateurs ne seront là que pour juger les orientations que prennent les collectivités sur leurs territoires.

La maîtrise du foncier ne passe pas seulement par la maîtrise des documents d'Urbanisme mais qu'il faut d'abord être propriétaire pour maîtriser les futurs projets.



*Pour lui il n'a pas d'état d'âme sur le vote de ce jour, qui lui paraît essentiel.*

*- Ségolène GUICHARD informe qu'elle a fait partie du groupe de travail et précise qu'il y avait des désaccords au sein de celui-ci. Augmenter la TSE est, selon elle, un signal inquiétant donné aux entreprises et rappelle que l'EPF est déjà engagé par votes du Conseil d'Administration sur 39 millions d'euros pour 2022. Elle explique que d'autres pistes ont été abordées par le groupe de travail sans être approfondies. Madame GUICHARD conclue que le Conseil Régional votera contre cette proposition.*

*- Géraldine PFLIEGER rappelle que l'augmentation du volume financier constaté porte sur une thématique bien précise : les activités économiques. Cela démontre qu'il y a bel et bien un besoin de défendre les activités économiques et touristiques de nos territoires dans un contexte foncier tendu. Cette hausse de la taxe ne fait plaisir à personne et il pourrait y avoir d'autres options à approfondir mais que fait-on demain pour tous ces EPCI qui ont des demandes plus ou moins urgentes pour accompagner le développement de leur économie productive ou touristique ?*

*Elle souhaite cependant que cette augmentation ne soit que transitoire.*

*- Pour Nora SEGAUD-LABIDI il est important de maîtriser le foncier. Elle regrette que la Région ne puisse pas contribuer aux politiques foncières et d'aménagement du territoire et précise que le Grand Annecy restera vigilant selon l'orientation prise.*

*- Pour David RATSIMBA (qui s'exprime en tant que représentant de sa Communauté de Communes et non en tant qu'élu au Conseil Départemental), le débat est riche. N'étant pas un fervent défenseur des hausses d'imposition, il estime toutefois qu'il est nécessaire dans ce contexte de se rendre à l'évidence et de continuer d'apporter son soutien aux territoires et à l'activité économique.*

*En tant qu'élu du Conseil Départemental, il précise au nom de Martial SADDIER que celui-ci s'abstiendra sur ce vote à cause de l'augmentation fiscale qui sera majoritairement supportée sur les entreprises.*

*- Annabelle ANDRE confirme les propos de Ségolène GUICHARD sur la pression fiscale pesant sur les entreprises qui ont besoin de liquidités (entreprises surendettées dans une situation économique très instable). C'est un très mauvais signal donné aux entreprises d'augmenter la fiscalité. Il en est de même pour le pouvoir d'achat des particuliers qui, lui, diminue de plus en plus.*

*- Christophe GUITTON s'abstiendra sur ce vote, comme il l'a fait au Conseil d'Administration du 19 novembre dernier, relatif au vote du bilan et de l'ajustement du PPI. Il maintient donc sa position et estime que l'on aurait dû anticiper pour ne pas déborder du cadre donné par le 4<sup>ème</sup> PPI.*

*- Michel BOUCHER explique que les employeurs ont du mal à garder leurs salariés par pénurie de logements. Bernard REVILLON en arrive également à la même conclusion et explique que les jeunes actifs ne peuvent plus s'installer durablement car les logements sont beaucoup trop chers. D'autres administrateurs prennent ensuite la parole et confirment leurs propos.*

*- Denis MAIRE précise que personne ne souhaite une augmentation de la fiscalité mais il constate des difficultés dans l'accompagnement des salariés. Aujourd'hui, les entreprises*

*pâtissent de la rente foncière. L'EPF sert alors à rétablir les équilibres et est un outil très performant.*

**Les membres de l'Assemblée Générale, après en avoir délibéré :**

✓ **VOTENT un produit de 12.438.815,00 € au titre de la Taxe Spéciale d'Équipement pour 2022.**

- **53 votes POUR**
- **12 votes CONTRE**
- **5 abstentions**

**POINT 8.**

**PRESENTATION DU BUDGET PRIMITIF POUR L'ANNEE 2022 VOTE EN CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 19 NOVEMBRE 2021**

ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE LA HAUTE-SAVOIE - BP 2022 - M44				
FONCTIONNEMENT DEPENSES				
Article	Libellé	Pour rappel BP N-1	BP	TOTAL
023	Virement à la section d'investissement	10 775 011,09 €	11 508 335,00 €	11 508 335,00 €
011	Charges à caractère général	53 374 000,00 €	52 884 100,00 €	52 884 100,00 €
60121	Portage - Coût d'achat	50 260 000,00 €	48 000 000,00 €	48 000 000,00 €
60121-1	Portage - Travaux amortissables	200 000,00 €	1 000 000,00 €	1 000 000,00 €
60122	Portage - Frais d'acquisition	500 000,00 €	960 000,00 €	960 000,00 €
60122-1	Portage - Frais d'acquisition non taxables	50 000,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €
60123	Portage - Frais d'études - Géomètres	50 000,00 €	50 000,00 €	50 000,00 €
60124	Portage - Travaux Réparations Rénovations	50 000,00 €	50 000,00 €	50 000,00 €
60125	Portage - Impôts fonciers	250 000,00 €	350 000,00 €	350 000,00 €
60127	Portage - Frais divers - Charges	350 000,00 €	350 000,00 €	350 000,00 €
601271	Loyers perçus reversés aux collectivités	1 100 000,00 €	1 500 000,00 €	1 500 000,00 €
601278	Subventions diverses reversées aux collectivités	10 000,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €
604	Achats études et prestations de services	9 000,00 €	9 000,00 €	9 000,00 €
605	Achats matériels, équipements (mobiler)	10 000,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €
6061	Fournitures non stockables (Electricité - eau)	10 000,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €
6063	Fournitures d'entretien et de petits équipements	5 000,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €
6064	Fournitures de bureau	10 000,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €
6066	Carburant	20 000,00 €	30 000,00 €	30 000,00 €
6132	Location immobilière	0,00 €	2 600,00 €	2 600,00 €
6135	Location véhicules	70 000,00 €	90 000,00 €	90 000,00 €
6152	Entretien biens immobiliers	20 000,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €
61551	Matériel roulant, Equipements	5 000,00 €	2 500,00 €	2 500,00 €
6156	Maintenance	80 000,00 €	80 000,00 €	80 000,00 €
6161	Assurance locaux, RC, véhicules	16 000,00 €	16 000,00 €	16 000,00 €
617	Etudes et recherches	10 000,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €
618	Documentation revue divers	20 000,00 €	22 000,00 €	22 000,00 €
6225	Indemnités au comptable	3 000,00 €	0,00 €	0,00 €
6226	Honoraires	80 000,00 €	80 000,00 €	80 000,00 €
6231	Annonces et insertions	15 000,00 €	15 000,00 €	15 000,00 €
6233	Foires et expositions	6 000,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €
6236	Catalogues - Imprimés - Plaquettes	5 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €
6237	Publications	25 000,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €
6238	Divers - Captations vidéo CA AG GIP	10 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €
6251	Voyages et déplacements	30 000,00 €	30 000,00 €	30 000,00 €
6257	Réceptions	20 000,00 €	30 000,00 €	30 000,00 €
6261	Affranchissements	15 000,00 €	12 000,00 €	12 000,00 €
6262	Frais de télécommunications	8 000,00 €	8 000,00 €	8 000,00 €
627	Services bancaires et assimilés	25 000,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €
628	Concours divers - cotisations	20 000,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €
63512	Taxe foncière	7 000,00 €	7 000,00 €	7 000,00 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 430 000,00 €	1 538 370,00 €	1 538 370,00 €
6211	Personnel intérimaire	31 000,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €
6311	Taxe sur les salaires	36 000,00 €	36 000,00 €	36 000,00 €
6333	Participation employeur à la formation du personnel	12 000,00 €	12 000,00 €	12 000,00 €
6338	Autres taxes (taxe sur les véhicules)	8 000,00 €	8 000,00 €	8 000,00 €
6411	Salaires de base	918 000,00 €	1 000 000,00 €	1 000 000,00 €
6413	Gratifications de stage	0,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €
6451	Cotisations URSSAF	259 000,00 €	270 000,00 €	270 000,00 €
6452	Cotisations IPSEC	33 000,00 €	39 000,00 €	39 000,00 €
6453	Cotisations Ircantec	46 000,00 €	57 000,00 €	57 000,00 €
6454	Cotisations Assedic	29 000,00 €	40 000,00 €	40 000,00 €
6456	Cotisations Gan	21 000,00 €	17 000,00 €	17 000,00 €
6474	Versement aux œuvres sociales	9 000,00 €	10 370,00 €	10 370,00 €
6478	Autres charges sociales (Ticket restaurant)	27 000,00 €	27 000,00 €	27 000,00 €
648	Autres charges de personnel	1 000,00 €	0,00 €	0,00 €
014	Atténuation de produits	100 000,00 €	6 000,00 €	6 000,00 €
7096	Rabais remises ristournes	30 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
7096-1	Rabais remises ristournes-sur COVID	70 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €
65	Autres charges de gestion courante	94 000,00 €	89 010,00 €	89 010,00 €
651	Redevances pour concessions, brevets et droits similaires...	25 000,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €
653	Indemnités et frais de mission	15 000,00 €	15 000,00 €	15 000,00 €
6534	Cotisations sécurité sociale	4 000,00 €	4 000,00 €	4 000,00 €
6541	créance admise en non-valeur(sur portage)	50 000,00 €	50 000,00 €	50 000,00 €
658	Charges diverses de gestion courante	0,00 €	10,00 €	10,00 €
66	Charges financières	600 000,00 €	650 000,00 €	650 000,00 €
66111	Intérêts des emprunts	600 000,00 €	650 000,00 €	650 000,00 €
67	Charges exceptionnelles	3 746 000,00 €	3 701 000,00 €	3 701 000,00 €
673	Titres annulés	2 000 000,00 €	2 000 000,00 €	2 000 000,00 €
6742	Subvention exceptionnelle d'équipement (Fonciers)	1 000 000,00 €	1 000 000,00 €	1 000 000,00 €
6743	Subvention exceptionnelle de fct (affectation loi SRU)	745 000,00 €	700 000,00 €	700 000,00 €
678	Autres charges exceptionnelles	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
68	Dotations aux provisions pour risques et charges financiers	10 000,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €
6815	Dotations aux provisions pour risques et charges sur les charges de personnel (CET)	10 000,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €
6865	Dotations aux provisions pour risques et charges financiers			0,00 €
042	Dépenses fonctionnement pour ordre	186 152 000,00 €	220 152 000,00 €	220 152 000,00 €
6811	Dotations aux amortissements	152 000,00 €	152 000,00 €	152 000,00 €
6031	Variation en cours de production STOCK début d'année	186 000 000,00 €	220 000 000,00 €	220 000 000,00 €
	<b>TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT</b>	<b>256 181 011,09 €</b>	<b>290 538 815,00 €</b>	<b>290 538 815,00 €</b>

### FONCTIONNEMENT RECETTES

Article	Libellé	Pour rappel BP N-1	BP
002	Excédents antérieurs reportés fonctionnement	3 074 424,09 €	0,00 €
013	Atténuation de charges	3 092 000,00 €	2 466 000,00 €
601291	Locations - Loyers perçus	2 450 000,00 €	1 750 000,00 €
601295	Remboursements impôts fonciers	275 000,00 €	320 000,00 €
601298	Remboursements frais divers	350 000,00 €	350 000,00 €
6012981	Portage - Remb. sur coût d'achat	10 000,00 €	5 000,00 €
6012982	Portage - Remb. sur honoraires	0,00 €	5 000,00 €
6012984	Portage - Remb. sur travaux réparations rénovations	1 000,00 €	1 000,00 €
6012987	Portage - Remb. sur frais divers charges	1 000,00 €	30 000,00 €
64198	Remboursement sur charges de personnel	5 000,00 €	5 000,00 €
70	Ventes de produits, prestations de services	25 200 000,00 €	26 700 000,00 €
7012	Ventes de terrains/bâtiments (fin de portage)	23 000 000,00 €	24 000 000,00 €
7064	Honoraires d'intervention (frais de portage)	2 200 000,00 €	2 700 000,00 €
73	Produits issus de la fiscalité	10 081 587,00 €	13 438 815,00 €
731	Taxe Spéciale d'Equipement	8 881 587,00 €	12 438 815,00 €
732	Produits du prélèvement de l'art. 55 Loi SRU	1 200 000,00 €	1 000 000,00 €
75	Autres produits de gestion courante	99 000,00 €	99 000,00 €
757	Redevances BEEP	94 000,00 €	94 000,00 €
758	Produits divers de gestion courante	5 000,00 €	5 000,00 €
76	Produits financiers	1 000,00 €	1 000,00 €
7681	Produits des autres immo encaissés à échéance	0,00 €	0,00 €
7688	Autres produits financiers	1 000,00 €	1 000,00 €
77	Produits exceptionnels	2 000 000,00 €	2 000 000,00 €
773	Mandats anulés	2 000 000,00 €	2 000 000,00 €
78	Reprise sur amortissements, dépréciations et provisions	0,00 €	0,00 €
7865	Reprises sur provisions pour risques et charges financiers		
042	Recettes fonctionnement pour ordre	212 733 000,00 €	245 834 000,00 €
6031	Variation des encours de production de biens (Stock de début d'année+ Acquisitions de terrains + frais annexes + frais d'entretien des immeubles) - (loyers encaissés) - (cessions)	212 733 000,00 €	245 834 000,00 €
777	Quote-part des subventions d'investissement virées au résultat de l'exercice		
<b>TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT</b>		<b>256 281 011,09 €</b>	<b>290 538 815,00 €</b>

<b>ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE LA HAUTE-SAVOIE - BP 2022 - M44</b>				
<b>INVESTISSEMENT DEPENSES</b>				
Article	Libellé	<i>Pour rappel BP N-1</i>	BP	R A R
001	Solde d'exécution d'investissement reporté	5 898 923,26 €	0,00 €	0,00 €
001	Déficit antérieur reporté investissement	5 898 923,26 €		
13	Subventions d'investissement	1 000 000,00 €	0,00 €	0,00 €
1318	Autres ( La Foncière)	1 000 000,00 €		
16	Emprunts et dettes assimilées	30 800 000,00 €	31 200 000,00 €	0,00 €
1641	Remboursement emprunt en euros	7 700 000,00 €	7 100 000,00 €	
165	Cautions (remboursements)	100 000,00 €	100 000,00 €	
1687	Autres dettes (Ventes en 701 par annuités)	23 000 000,00 €	24 000 000,00 €	
20	Immobilisations incorporelles	250 000,00 €	100 000,00 €	0,00 €
2051	Logiciels	250 000,00 €	100 000,00 €	0,00 €
21	Immobilisations corporelles	30 000,00 €	20 000,00 €	0,00 €
2183	Matériel de bureaux et informatique	20 000,00 €	10 000,00 €	
2184	Mobilier	10 000,00 €	10 000,00 €	
27	Autres Immobilisations financières	2 020 000,00 €	3 000 000,00 €	0,00 €
275	Dépôts et consignations	2 000 000,00 €	3 000 000,00 €	
2764	Créances sur des particuliers et autres personnes de droit privé (La Foncière)	20 000,00 €		
040	Dépenses Investissement pour ordre	212 733 000,00 €	245 834 000,00 €	0,00 €
13913	Subvention d'Investissement inscrites au compte de résultat -Département	0,00 €	0,00 €	
312	Portage 31/12 n	212 733 000,00 €	245 834 000,00 €	
041	Opérations d'ordre budgétaire	50 960 000,00 €	49 980 000,00 €	0,00 €
2763	Créances sur les collectivités publiques	50 960 000,00 €	49 980 000,00 €	
458103	Opérations pour compte de tiers-MCMA Inter EPFL	40 000,00 €	20 000,00 €	
458104	Opérations pour compte de tiers-MCMA Inter EPFL	40 000,00 €	20 000,00 €	
458105	Opérations pour compte de tiers-MCMA Inter EPFL	40 000,00 €	20 000,00 €	
458106	Opérations pour compte de tiers-MCMA Inter EPFL	40 000,00 €	20 000,00 €	
<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>303 851 923,26 €</b>	<b>330 214 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>

INVESTISSEMENT RECETTES				
Article	Libellé	Pour rappel BP N-1	BP	R A R
001	Report excédents antérieurs	0,00 €	0,00 €	0,00 €
001	Report excédents antérieurs		0,00 €	
021	Virement de la section de fonctionnement	10 775 011,09 €	11 508 335,00 €	0,00 €
021	Virement de la section de fonctionnement	10 775 011,09 €	11 508 335,00 €	
10	Dotation fonds divers réserves	5 898 923,26 €	0,00 €	0,00 €
1068	Autres réserves	5 898 923,26 €	0,00 €	
13	Subventions d'investissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €
1312	Région			
1313	Département			
16	Emprunt et dettes assimilées	24 904 988,91 €	21 492 665,00 €	0,00 €
1641	Emprunt	24 804 988,91 €	21 392 665,00 €	
165	Cautions	100 000,00 €	100 000,00 €	
20	Immobilisations incorporelles	1 000,00 €	1 000,00 €	0,00 €
2051	Concessions et droits similaires	1 000,00 €	1 000,00 €	
27	Autres Immobilisations financières	25 000 000,00 €	27 000 000,00 €	0,00 €
274	Prêt			
275	Dépôts et consignations	2 000 000,00 €	3 000 000,00 €	
2763	Créances sur les collectivités publiques	23 000 000,00 €	24 000 000,00 €	0,00 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	186 152 000,00 €	220 152 000,00 €	0,00 €
2805	Amortissement logiciel	67 000,00 €	38 000,00 €	
28131	Amortissement des bâtiments	64 000,00 €	38 000,00 €	
28183	Amortissement de bureaux et matériel info	10 000,00 €	38 000,00 €	
28184	Amortissement du mobilier	11 000,00 €	38 000,00 €	
28188	Autres amortissements	0,00 €	0,00 €	
312	Portage au 31/12 n-1	186 000 000,00 €	220 000 000,00 €	
041	Opérations d'ordre budgétaire	50 960 000,00 €	49 980 000,00 €	0,00 €
1687	Versements Collectivités annuités	50 960 000,00 €	49 980 000,00 €	
458203	Opérations pour compte de tiers-MCMA Inter EPFL	40 000,00 €	20 000,00 €	
458204	Opérations pour compte de tiers-MCMA Inter EPFL	40 000,00 €	20 000,00 €	
458205	Opérations pour compte de tiers-MCMA Inter EPFL	40 000,00 €	20 000,00 €	
458206	Opérations pour compte de tiers-MCMA Inter EPFL	40 000,00 €	20 000,00 €	
<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>303 851 923,26 €</b>	<b>330 214 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>

- *L'Assemblée Générale approuve le Budget Primitif 2022 voté par le Conseil d'Administration dans sa délibération n° 2021-200 du 19 novembre 2021.*

**Point 9.**  
**SUJETS NON SOUMIS A DELIBERATION**

---

A. Zone PINEL

B. Etude – Prospectives foncières pour la production immobilière

# AGENDA



**27 JANVIER 2022**

*Conseil d'Administration à 9h30  
Allonzier la Caille*

**24 MARS 2022**

*Conseil d'Administration à 9h30  
Allonzier la Caille*

**18 MAI 2022**

*Conseil d'Administration à 9h30  
Allonzier la Caille*



## CONCLUSION

---

*Le Président Christian DUPESSEY remercie tous les présents et précise que le prochain Conseil d'Administration se tiendra le jeudi 27 janvier prochain à 9h30 dans les locaux de l'EPF.*

*Aucune autre question n'étant formulée, l'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président lève la séance à 12h.*

*Le Président,  
Christian DUPESSEY*

*Le secrétaire de séance,  
David RATSIMBA*

*Copie certifiée conforme et rendue exécutoire le 28-12-2021 par les services de Préfecture de la Haute-Savoie.*